RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2025

MAUGES COMMUNAUTE

Introduction

Pourquoi un rapport de développement durable ?

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.
Ce rapport a pour objectifs de mettre au centre des débats, les choix politiques et leur cohérence sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable présentées dans les pages suivantes :

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
3. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
5. Produire et consommer durablement.

Enfin, le rapport comporte également une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions et politiques publiques (6).

L'Agenda 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD), porté par l'ONU, est le nouveau cadre d'action universel dans une perspective de transformation pour un développement durable. Ces ODD, au nombre de 17, adoptés en 2015 par les Nations Unies, constituent la feuille de route du développement d'humanité à l'échelle de 2030.

Chaque pays engagé dans ce calendrier doit être en mesure de prouver en quoi il répond à ces objectifs.

Table des matières

TRANSITION ENERGETIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 5

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES 14

AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES HABITANTS 20

SOLIDARITES ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS 26

PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT 31

IMPLIQUER ET MOBILISER LES ELUS, LES SERVICES ET LE TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE 41

LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE 45

TRANSITION ENERGETIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeux :

- Maîtriser les consommations et la demande en énergie
- Développer les énergies renouvelables
- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- S'adapter au changement climatique

Rencontres TEPOS 2025

Mauges Communauté a accueilli cette année, les 15èmes rencontres TEPOS, un événement professionnel national autour de la transition écologique et énergétique organisé en partenariat avec le Réseau Cler.

L'événement prenait place au THEATRE FOIRAIL à Chemillé-en-Anjou et a réuni plus de 650 participants sur 3 jours. L'économie circulaire et la coopération étaient le fil rouge de cette édition.

Les rencontres TEPOS ont été l'occasion de mobiliser les associations, élus et agents du bloc local autant sur l'organisation que sur le partage de connaissances et le retour d'expériences avec d'autres territoires. C'est au total plus de 160 « foulards verts » qui ont participé à la tenue de l'événement.

L'événement s'inscrit dans une démarche d'éco-événement et a d'ailleurs été certifié comme tel par le CPIE. Les produits locaux étaient mis à l'honneur dans la composition des repas.

Pour les 16èmes rencontres nationales TEPOS, Mauges Communauté passe le flambeau au Pays Lauragais, situé au cœur de la région Occitanie au sud de Toulouse.

Les énergies renouvelables des Mauges mises en avant lors des rencontres TEPOS

Le mercredi, certains participants ont eu l'occasion de visiter un parc éolien porté en majorité par le territoire, une centrale solaire donnant une seconde vie à des casiers d'enfouissement de déchets, une station BioGNV qui ouvre la mobilité durable au transport lourd ou encore une toiture photovoltaïque mise en œuvre par un collectif citoyen.

Le lendemain, un parcours à la journée a été proposé pour faire visiter l'ensemble de ces installations et un méthaniseur porté par un collectif de plus de 50 agriculteurs et agricultrices. Ainsi, 40 personnes ont participé à ce parcours, et au vu des retours à la fin de la journée cette formule a été vraiment appréciée. Le tour d'horizon et les différents modèles présentés, tous centrés sur le faire local ont ainsi été motivants et on l'espère feront des émules sur les territoires d'origines de nos visiteurs d'un jour !

Comme chaque année, d'autres visites ont eu lieu, en particulier auprès d'un public scolaire : le lycée général de la Pommeraye à Mauges-sur-Loire, une école primaire de Tillières à Sèvremoine, le lycée agricole de Briacé.

Un nouveau cycle engagé dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique

Après s'être lancé en 2021 dans la démarche, les 6 communes et Mauges Communauté se sont engagées cette année dans un 2e cycle de labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE).

TETE est un programme dédié aux collectivités pour concrétiser la transition écologique en identifiant les actions concrètes à mettre en œuvre pour définir la stratégie et les moyens à mobiliser. Il comprend deux référentiels d'action, l'un sur le volet "Climat-air-énergie" et l'autre sur l'économie circulaire. En 2023, Mauges Communauté avait obtenu la labellisation 2 étoiles. Pour le prochain cycle, l'objectif est de décrocher la 3ème étoile.

Au début de l'année 2026, un état des lieux sera réalisé, suivi de l'établissement d'un plan d'action.

Mauges Energies

Parc éolien de Champ-Fleury : mesure de vent et étude environnementale

Un projet éolien est en cours d'étude sur la commune de Mauges-sur-Loire, sur les communes déléguées de Beausse et Botz-en-Mauges, sur le site de Champ-Fleury. Ce projet, porté par la SEM, l'association citoyenne Eclem et le fournisseur coopératif Enercoop Pays de la Loire, est à l'étude depuis 2 ans. L'année 2025 a été l'occasion de réaliser l'état initial environnemental et d'effectuer des mesures de vent pour évaluer précisément le gisement de production. Les 12 mois d'études faune-flore, réalisées par le CPIE Loire Anjou, ont permis de mettre à jour les connaissances sur les espèces présentes sur la zone, et d'avoir toutes les informations pour réaliser la démarche Eviter-Réduire-Compenser propre à tout projet d'implantation éolienne. Une première présentation au pôle « Energies renouvelables » (organisé par la Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire) a pu être faite pour préparer la réalisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Pour compléter les consultations faites en 2024 pour vérifier l'absence de servitudes rédhibitoires, des échanges avec les instances de l'Armée de l'Air ont eu lieu en 2025, permettant d'éclaircir les contraintes imposées par cet acteur sur le territoire.

Beausse, février 2025 : Inauguration du mât de mesure du projet de Champ-Fleury

Accompagnement des collectifs citoyens : pause à Orée et relance à Sèvremoine

La dynamique de collectifs citoyens portant des projets d'énergie renouvelable est à l'œuvre sur le territoire des Mauges depuis une quinzaine d'année. La collectivité soutient l'émergence de tels collectifs là où il n'en n'existe pas encore. C'est le cas sur les communes d'Orée d'Anjou et de Sèvremoine. Ainsi, en 2024 des réunions de mobilisation ont été organisées dans le cadre de l'appel à projets Polliniser du Siéml.

Le collectif d'Orée-d'Anjou avait identifié un projet sur un bâtiment de la commune, initialement dans l'AMI auquel la SEM a répondu. Il s'est avéré que lors des étude préalable le bâtiment a été finalement jugé comme non-compatible avec une installation solaire. Le collectif n'a pas pu identifier un autre site d'implantation et est pour l'instant en pause.

Sur Sèvremoine, le collectif avait travaillé sur un site d'un propriétaire privé, mais ce projet n'a pas pu aboutir. La mobilisation n'était plus suffisante pour continuer à faire vivre ce collectif, il a été proposé que la SEM fasse de la mobilisation en parallèle de ses projets sur la commune, en particulier sur Saint-Macaire-en-Mauges puisque c'est la commune qui avait apporté plus de personnes lors de ces mobilisations, pour les informer et les former à la construction d'un projet photovoltaïque en les invitant à suivre le développement d'un projet sur un parking de la commune, qui sera potentiellement réalisé en 2026-2027.

Solarisation des parkings : une première réalisation d'envergure vers l'autonomie énergétique

Dans le cadre de sa stratégie de développement des énergies renouvelables, la SEM Mauges Énergies franchit une étape symbolique avec la finalisation de ses premiers projets d'ombrières photovoltaïques. Ce programme d'envergure, réparti sur six sites stratégiques du territoire, totalise une puissance installée de 987 kWc (soit près d'un Mégawatt).

Cette opération illustre parfaitement la volonté de la collectivité d'optimiser le foncier déjà artificialisé. En équipant ces zones de stationnement, la SEM répond à un double objectif : offrir un confort immédiat aux usagers (protection contre les intempéries et les fortes chaleurs) tout en transformant ces surfaces bitumées en centrales de production d'électricité verte, sans consommation d'espaces agricoles ou naturels.

Les travaux de structure s'achèvent officiellement le 22 janvier 2026, laissant désormais place aux opérations de raccordement pour des mises en service échelonnées courant 2026.

Mais au-delà de la production, ces infrastructures constituent la première brique d'une stratégie territoriale ambitieuse : le déploiement de boucles d'Autoconsommation Collective (ACC). L'objectif est de valoriser cette électricité locale en "circuit court", en alimentant directement les bâtiments communaux situés à proximité. Ce modèle vertueux permet non seulement de fournir une énergie décarbonée à coût maîtrisé pour la collectivité, mais aussi de consolider l'équilibre économique de la SEM sur ces investissements, en vue de densifier ce maillage avec les futurs projets.

Ombrière photovoltaïque sur le site des Minières, la Salle-et-Chapelle-Aubry à Montrevault-sur-Evre

Toiture photovoltaïque du Pôle Santé de Saint-Macaire-en-Mauges à Sèvremoine

Solarisation du patrimoine bâti : de la santé aux infrastructures techniques

En complément du déploiement des ombrières, la SEM Mauges Énergies a poursuivi activement la solarisation des toitures des bâtiments publics existants. L'année écoulée a ainsi été marquée par la concrétisation de trois nouvelles installations fonctionnant sur le modèle de la vente totale, contribuant à injecter directement une énergie renouvelable décarbonée dans le réseau de distribution public.

Le projet le plus conséquent concerne le Pôle Santé de Saint-Macaire-en-Mauges à Sèvremoine. Avec une puissance significative de 125 kWc, cette réalisation démontre que la transition énergétique peut s'intégrer harmonieusement sur des équipements de services essentiels au public.

Simultanément, la SEM a renforcé son partenariat avec Mauges Communauté en valorisant le potentiel solaire de ses infrastructures techniques. Les toitures des déchèteries de Jallais à Beaupréau-en-Mauges (36 kWc) et de Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine (22 kWc) ont ainsi été équipées.

Ces projets permettent de valoriser les surfaces disponibles en toiture pour produire une énergie verte injectée localement.

Signature de l'interopérabilité des stations BioGNV du Maine-et-Loire avec le premier client de ce nouveau contrat : Brangeon

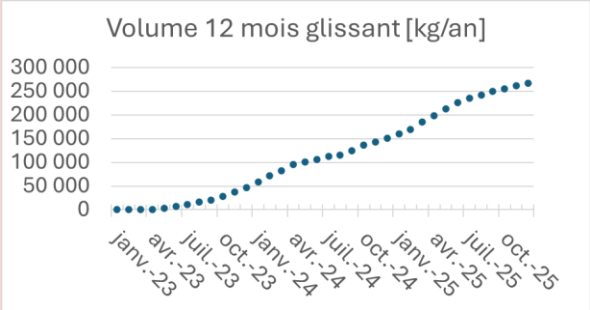

Montée en charge de la station BioGNV et connexion au réseau national

Troisième année d'exploitation de la station BioGNV de la Pommeraye à Mauges-sur-Loire par la société Mauges BioGNV, co-portée par 7 acteurs du territoires (méthaniseurs, collectivités via SEM Energies et transporteurs). La montée en charge se poursuit, cette année environ 22 tonnes de BioGAZ ont été délivrées chaque mois (270 000kg sur l'année), permettant à des poids lourds de parcourir 900 000 km. Le BioGNV n'émettant pas de CO_2 dans le cadre de son cycle de vie puisqu'il est émis dans tous les cas par le cycle agricole des fumiers et lisiers cela correspond à l'évitement de l'émission de 1 100 tonnes de CO_2. De nouveaux transporteurs ont pris des badges sur la station, ils sont en effet désormais 14 à venir s'avitailler. Pour faciliter l'intégration de nouveaux transporteurs, une interopérabilité contractuelle et technique a été mise en place avec les stations de Baugeois Vallée et Anjou BioGNV.

Si l'on dézoome à l'échelle de la production de biogaz sur le territoire, deux évolutions majeures ont eu lieu en 2025.

Cela commence par la construction du rebours à Trémentines, qui permet de permettre au biogaz produit sur le territoire, lorsque la consommation n'est pas suffisante pour l'absorber, d'être comprimé et injecté sur le réseau de transport où il pourra être délivré à des régions voisines (Chemillois, Choletais, Vendée…). Les échanges sur ce sujet ont commencé en 2024 avec les acteurs que sont le SIEML (propriétaire des réseaux), GRDF et Sorégies (gestionnaires des réseaux de distribution), Natran (anciennement GRTgaz, gestionnaire des réseaux de transport), les méthaniseurs (MéthaMauges et Loire Mauges Energie) et Mauges Communauté. La première vanne a été posée le 23 avril 2025, et la mise en service a eu lieu en novembre 2025.

Le second évènement majeur est la construction du méthaniseur agricole de la Pommeraye à Mauges-sur-Loire, porté par le collectif Loire Mauges Energie. La montée en charge a commencé à l'automne et devrait s'achever début 2026. Les 2 camions qui transportent à l'aller les effluents et au retour le digestat entre les exploitations agricoles et le méthaniseurs sont des camions BioGNV, s'avitaillant à la Pommeraye. Ainsi, la boucle du biogaz est bouclée !

Trémentines, avril 2025, pose de la première vanne : démarrage de la construction du rebours à Trémentines

Mobilités

Mauges Communauté renouvelle son partenariat avec Blablacar Daily pour continuer à encourager le covoiturage dans les Mauges

Après le partenariat avec plusieurs opérateurs d'application de covoiturage en 2023, puis la signature en 2024 d'une convention d'un an avec Blablacar Daily uniquement, Mauges Communauté continue d'encourager le covoiturage pour les salariés des Mauges. En effet, la collectivité a renouvelé son partenariat avec l'opérateur de covoiturage pour la fin d'année 2025 et pour 2026.

En 2025, une baisse du nombre de covoiturages réalisés via les applications de covoiturage a été constatée. Cela peut s'expliquer notamment par les arrêts des aides étatiques (100 € pour les 10 premiers trajets) et régionales (prise en charge de 50 centimes par trajets) ainsi qu'une mise en place d'habitudes de covoiturage, qui se font désormais en dehors des plateformes dédiées.

Aussi, pour inciter encore davantage les primo covoiturage covoiturage et encourager les changements d'habitudes, pour les actifs notamment, le financement par Mauges Communauté des covoiturages réalisés via l'application, a augmenté depuis la fin d'année 2025 et pourra atteindre jusqu'à 1,50€ contre 0,50€ jusqu'en septembre.

Le covoiturage dans les Mauges	2023	2024	2025 *(hors déc.)*
Trajets	80 200	134 000	43 000
Passagers par véhicules	2,19	2,22	2,21
Nouveaux conducteurs	2 700	5 200	435
Nouveaux passagers	3 300	6 000	604
Tonnes de CO2 économisées	441	711	233

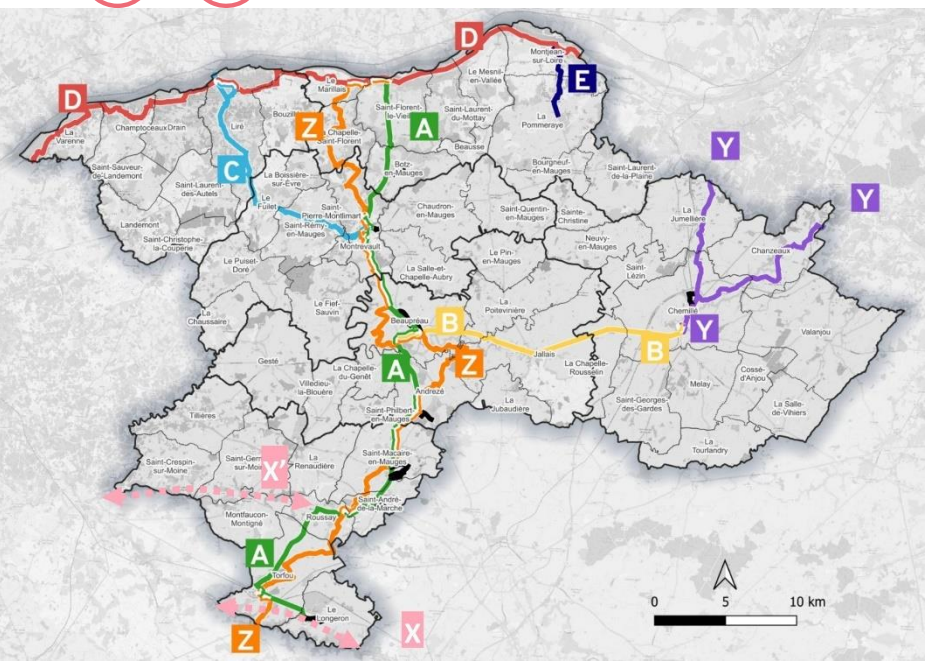

Le Schéma Directeur Cyclable communautaire approuvé

En 2024, le diagnostic du Schéma Directeur Cyclable a abouti après plusieurs rencontres avec les élus, les communes et les associations pratiquant le « déplacement vélo » sur le territoire. Elles ont conduit à l'identification d'itinéraires précis et à la définition d'un plan d'action. Ces derniers ont été chiffrés et ont fait l'objet d'un arbitrage en comité de pilotage.

Ce schéma reprend les itinéraires cyclables identifiés par le département et s'oriente principalement vers les déplacements du quotidien, notamment le trajet domicile/travail. Les résultats de l'étude, présentés fin 2024, ont permis d'aboutir à une adoption d'un Schéma Directeur Cyclable communautaire en mai 2025. Il sera déployé en 15 ans sur le territoire, avec un budget pour Mauges Communauté de 39 millions d'euros.

La location des VAE, toujours un succès

En 2025, Mauges Communauté a continué ses actions en faveur de l'usage du vélo, notamment grâce à l'augmentation du nombre de VAE disponibles à la location sur le territoire. En effet, 107 vélos ont été mis à disposition contre 87 en 2024.

Ainsi, ce sont 116 ménages qui ont pu découvrir le vélo à assistance électrique en 2025, soit 17 de plus qu'en 2024.

Dans ce cadre la collaboration avec 5 vélocistes du territoire, pour la mise à disposition des vélos aux habitants et leur retour, a été renouvelée suite à l'expérimentation menée en 2024 qui s'est révélée être un succès. Ils gèrent également l'entretien des vélos.

Les communes participent également au bon fonctionnement de la location de VAE grâce, notamment, aux locaux mis à disposition pour le stockage des vélos non loués.

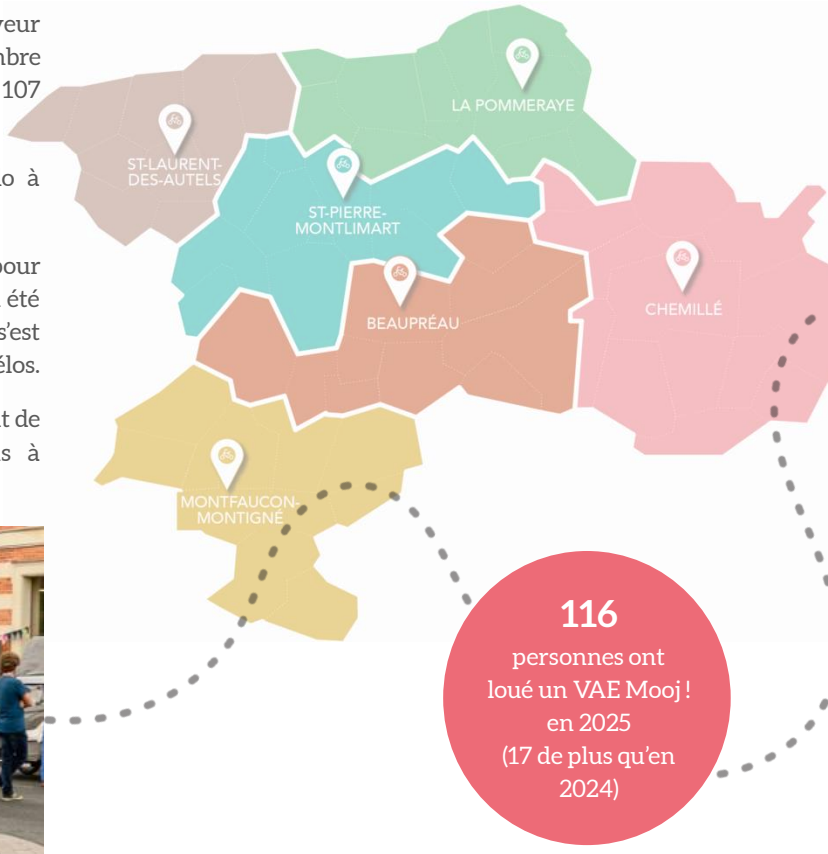

De nombreux temps de sensibilisation sur les mobilités douces et bas-carbone tout au long de l'année

En 2025, Mauges Communauté a soutenu et renouvelé sa participation au défi mobilité organisé par Alisée. D'autres initiatives complémentaires ont permis de massifier la sensibilisation à l'usage du vélo et des autres mobilités douces :

- Ateliers de réparation de vélo proposés aux habitants
- Animations auprès des seniors
- Stands Mooj pour présenter les mobilités Mooj! aux habitants lors des foires du territoire
- Prêt de VAE aux entreprises pour permettre aux salariés de les essayer…
- Présence de Mauges Communauté dans la ZA de Beaupréau avec 2 animations en partenariat avec Alisée

Au total, ce sont plus de 15 actions auxquelles Mauges Communauté a participé.

alisée hic & nunc

Défi Mobilité sur le territoire de Mauges Communauté

168 participants

6 657 km éco mobiles réalisés déclarés durant le défi

503 kg de CO_2 évitées

47 000 €
d'aides versées aux habitant en 2025

Quelques chiffres sur les aides à l'achat de VAE et triporteurs

Mauges Communauté continue d'allouer des aides pour inciter les habitants à recourir aux mobilités douces dont le vélo. Cette année, 435 dossiers ont été validés, soit quasiment autant qu'en 2024.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Enjeux :

- Améliorer la connaissance de l'état de la biodiversité
- Prendre en compte des secteurs à enjeux environnementaux par des mesures de protection, de gestion et de compensation
- Prendre en compte des risques naturels et technologiques
- Maîtriser les pressions sur les milieux et sur la biodiversité
- Préserver et valoriser la nature et le capital paysager
- Préserver la ressource en eau

Gestion de l'eau

IdéÔmauges s'empare de la question de l'eau

Au début de l'année 2025, un travail sur la politique de l'eau a été entamé.

Le Collège des Transitions Sociétales a restitué une étude de cas sur Le Fuilet à Montrevault-sur-Evre. L'objectif était de questionner la place de l'eau dans la commune. Une dizaine d'habitants ont été auditionnés et interrogés avec une question simple : "c'est quoi l'eau pour vous ?".

Le constat qui a été établi est que l'eau est très souvent abordée sous le prisme de l'aménagement. Également, elle n'est pas visible sauf en cas d'inondations.

Dans la suite de ses travaux, IdéÔmauges a fait appel à une ethnodesigner pour explorer comment mettre l'eau en visibilité du public et inciter à faire des économies d'usage de la ressource.

Les travaux sur le sujet devraient se poursuivre en 2026.

Les zones d'activité aménagées pour permettre la gestion intégrée des eaux pluviales

Zone d'activité de la Courbière à Saint-Macaire (Sèvremoine)

Cette zone d'activité créée avant 1993 était non soumise aux règles de gestion des eaux pluviales. Dans un souci d'exemplarité, plusieurs actions ont été menées :

- Réduction des surface imperméables notamment en retravaillant les flux interne en créant un sens unique.
  Ce travail a été fait en concertation avec les acteurs en place. Cela va limiter la surface globale de voirie et donc son entretien futur (économie). Cela permet aussi de créer des espaces surfaciques pour accueillir une partie des eaux météoriques.

- Création d' espaces verts pour travailler le volet qualitatif et gérer les eaux pluviales
  Ceci contribue aussi aux ilots de fraîcheur

- Mise en place d'une borne de recharge électrique tout public

- Piste cyclable conçue avec une structure drainante pour stocker et infiltrer des eaux pluviales

Les travaux de voirie sont prévus d'avril à octobre 2026.

Zone d'activité des Couronnières à Liré/Orée d'Anjou

Les travaux de la viabilisation de la ZA des Couronnières II à Orée d'Anjou conçue en gestion intégrée ont abouti cette année. La pluie centennale a été étudiée. Ce projet permet désormais de la gérer. Il n'y a donc pas de réseau pluvial sur l'espace public, uniquement une noue et une structure drainante sous la voirie pour infiltrer ces eaux.

Aménagement du secteur de la Loge

La requalification du secteur de la Loge à Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges et l'installation du cinéma ont été travaillées en gérant la pluie centennale. Le parvis du cinéma est totalement perméable. Les parkings ont également été requalifiés. Des ombrière ont été faites. Les espaces verts permettent désormais d'accueillir de l'eau de ruissellement et favoriser l'infiltration.

La fin des travaux est prévue en février 2026.

Modèle d'installation pour les infiltrations d'eau pluviale

Deux projets de stations d'épurations

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) assainissement 2022-2024 de la collectivité, a été retenue l'extension de la station d'épuration de Beaupréau/la Chapelle du Genêt à Beaupréau-en-Mauges et Chemillé à Chemillé-en-Anjou.

Ces deux stations d'épuration arrivent à leur capacité maximum de traitement et pour faire face à l'évolution démographique et économique du territoire, une extension de ces deux équipements est nécessaire.

Afin de définir au mieux les deux futures stations d'épuration, un schéma directeur d'assainissement (SDA) a été réalisé sur ces deux secteurs. Le but d'un SDA est d'identifier les problématiques sur le système d'assainissement, c'est-à-dire sur la station d'épuration existante mais aussi sur l'ensemble des réseaux qui transportent les eaux usées. Ce SDA va permettre également de dimensionnement la future station d'épuration pour les 25 prochaines années.

Tout en s'adaptant à la règlementation en vigueur, la Collectivité a fait le choix de travailler autrement et a souhaité deux projets innovants. Les futures stations d'épurations vont produire de l'électricité à l'aide de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation et de la revente. Les eaux usées traitées sont désormais réutilisées pour le curage des canalisations, le dépotage des matières de vidange et de curage des camions hydrocureurs. La gestion intégrée des eaux pluviales a aussi été pensée. Le projet se voudra le plus accessible possible afin de faire visiter ces équipements au grand public.

Les travaux commenceront en début d'année 2027 pour une durée de 2 à 3 ans.

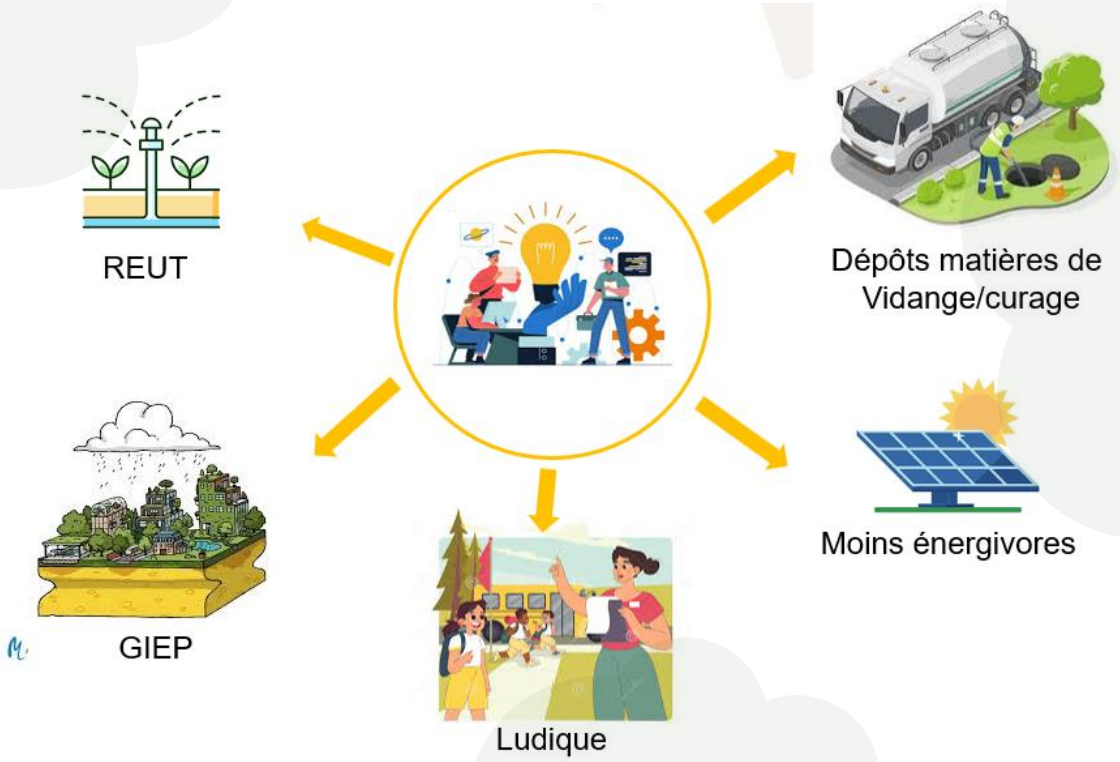

Partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) : développer des connaissances pour la sécurisation en eau du territoire

En 2025 s'est conclu le partenariat entre Mauges Communauté et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), lancé en 2023, pour le développement de connaissance et d'outils en vue de sécuriser les ressources en eau du territoire, mené en accord avec les orientations du futur schéma de cohérence territoriale et dans l'objectif :

- de faire l'inventaire des données disponibles et identifier les manques de connaissances ;
- d'explorer des pistes de solutions opérationnelles en vue de sécuriser l'approvisionnement en eau, adaptée au contexte géologique et au regard des connaissances disponibles ;
- de préfigurer un outil de valorisation et de partage des connaissances.

Il a ainsi été identifié le manque de connaissance concernant le cycle de l'eau dans les sols et le sous-sol. Diverses préconisations ont été formulées afin d'acquérir les données nécessaires à une meilleur appropriation des ressources souterraines du territoire.

Sur la base des données existantes, une cartographie du potentiel d'infiltration et de stockage en eau des sols a été réalisée. Loin de l'idée que certains secteurs des Mauges seraient non infiltrants, ces résultats mettent en évidences l'intérêt de s'appuyer sur les sols pour soutenir le cycle de l'eau, sur l'ensemble du territoire.

Enfin, le contexte géologique « de socle » des Mauges étant peu propice au stockage massif de l'eau en profondeur, l'intérêt du stockage aérien en carrières a été exploré, comme stockage de secours potentiel, en accord avec une orientation du futur SCoT.

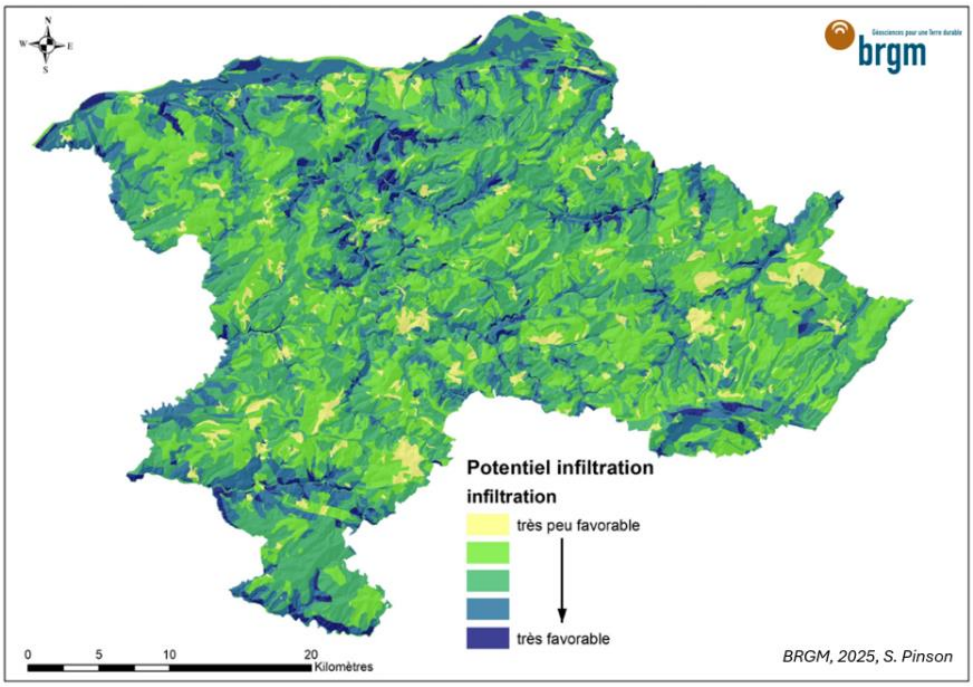

AVANTAGES	INCONVENIENTS
✓ **Diversification de l'approvisionnement en eau** • Amélioration de la répartition spatiale des prélèvements • Réduction de la dépendance et de la pression quantitative vis-à-vis des ouvrages actuels ✓ **Usages multiples** • AEP, irrigation, … • Exploitation permanente, temporaire, en secours ✓ **Productivité** plus importante que des forages en domaine de socle ✓ **Solution concrète pour la remise en état d'une carrière** ✓ **Optimisation de l'utilisation des eaux d'exhaure**	✓ **Complexité** règlementaire et administrative ✓ **Qualité de l'eau** et coûts associés aux éventuels traitements ✓ **Acceptabilité sociétale** ✓ **Conflits d'usages** pour la remise en état d'une carrière **Ces ressources en eau s'inscrivent dans une démarche de sobriété et sans accroître les volumes de prélèvements.**

Préservation des milieux

Régularisation du site de Réutilisation d'Eau Usées Traité de Chemillé à Chemillé-en-Anjou

Mauges Communauté est pionnière dans le déploiement des systèmes de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT), avec les cinq seuls sites en activité du département.

Pouvoir ainsi employer une eau déjà consommée pour des seconds usages, comme l'irrigation agricole, l'arrosages d'espaces verts ou l'hydrocurage de réseau, permet de diminuer la pression sur la ressource en eau, lorsque ces systèmes interviennent en substitution de prélèvement qui se ferait dans les nappes ou les cours d'eau. À certaines périodes de l'année, diriger les eaux traitées vers la REUT et ne pas les déverser dans la rivière permet également de limiter l'impact qualitatif de la station sur le milieu, bien que cela puisse avoir un effet sur les débits du cours d'eau. Un système REUT est en place sur la station d'épuration de Chemillé depuis 2004, pour l'irrigation de cultures fourragères de 3 exploitations agricoles, permettant de substituer 100 000 m3/an d'éventuels prélèvement à l'Hyrôme ou aux nappes.

La situation administrative de cette REUT a été régularisée en 2025, afin de s'adapter aux nouvelles normes sanitaires en vigueur, et d'intégrer les évolutions liées à la réhabilitation de la station de Chemillé, prévue pour 2028. Les études nécessaires à la pérennisation de ce système ont été menées en étroite concertation avec les agriculteurs usagers de l'eau traitée.

Cette REUT a par ailleurs fait l'objet d'une visite dans le cadre des rencontre TEPOS 2025.

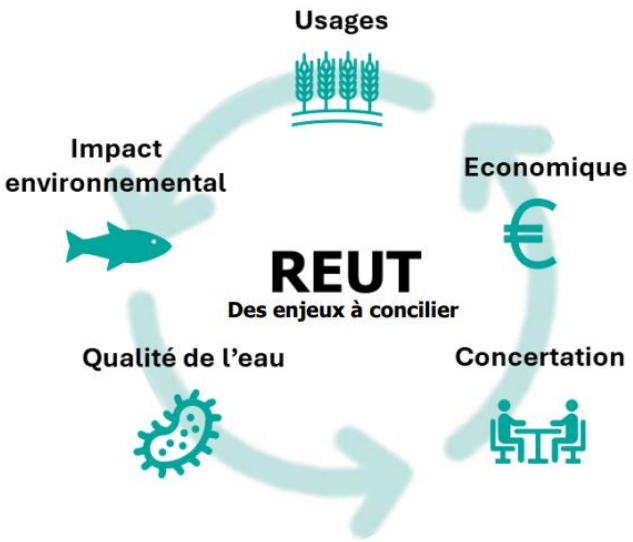

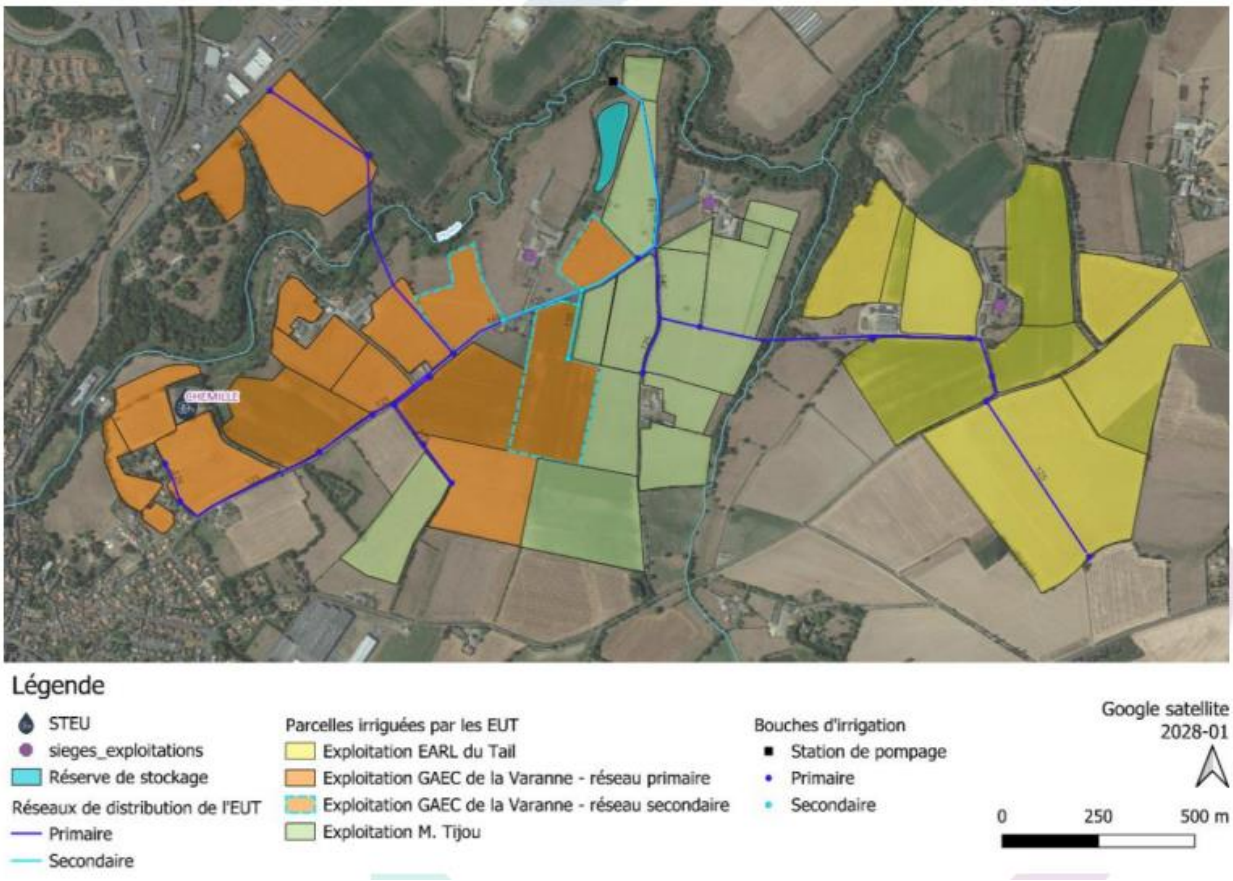

AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES HABITANTS

Enjeux :

- Améliorer la qualité des services à la population : accueil des personnes âgées et/ou en situation de handicap, éducation, loisirs, culture
- Avoir un meilleur accès et une offre d'équipements répondant aux besoins essentiels, pour toutes les catégories de population
- Améliorer l'accès à la connaissance et l'information locale
- Maintenir ou améliorer la santé publique dans ses dimensions environnementales
- Améliorer l'accès et les conditions de logement, vers un logement salubre, sain

Santé

L'année 2025 marque une étape clé dans l'engagement de Mauges Communauté pour la santé et la solidarité. À travers le lancement d'un plan d'attractivité médicale et paramédicale d'envergure, le déploiement de la Maison des Adolescents et la réussite de la 4ème édition de SOli'Mauges, la collectivité réaffirme son action en faveur d'un vecteur central du développement durable : l'épanouissement de tous les êtres humains.

Soutenir l'offre de soins : Le Plan d'Attractivité Médicale

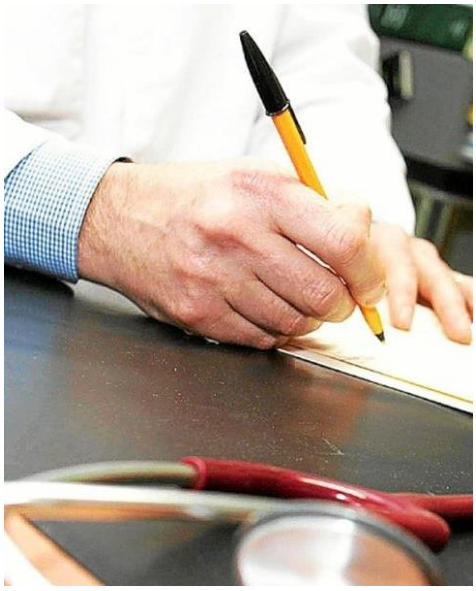

Depuis 2016, Mauges Communauté fait de la réduction des inégalités de santé une priorité. Cet engagement, concrétisé par le Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Mutualité Sociale Agricole, a franchi une nouvelle étape avec la version 2.0 lancée fin 2023 pour une durée de 5 ans.

Face à une situation critique — plus de 20 600 habitants sans médecin traitant — la collectivité et ses 6 communes ont déployé, le 1er octobre 2025, un Plan d'Attractivité Médicale et Paramédicale. Ce dispositif collaboratif vise à faire des Mauges un lieu d'exercice privilégié pour les professionnels de santé autour de quatre axes :

- susciter des vocations auprès des jeunes du territoire.
- accompagner les étudiants durant leur parcours de formation.
- faciliter l'installation via des aides financières et un accueil personnalisé.
- promouvoir la qualité de vie et les atouts de notre territoire.

Santé Mentale : une priorité territoriale et nationale

La santé mentale est devenue une composante indissociable du bien-être général. En 2025, année déclarée Grande Cause Nationale, Mauges Communauté a structuré son action pour briser les tabous et améliorer l'accès aux soins.

Création du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

« La santé mentale est une composante à part entière de la santé. La promotion du bien-être, l'offre de soins et l'inclusion sociale des personnes atteintes de troubles psychiques constituent des enjeux majeurs pour notre société »

Espace de concertation unique, le CLSM réunit élus, professionnels de la psychiatrie, usagers et aidants. Ce projet collectif vise à co-construire des solutions concrètes pour une société plus inclusive et solidaire.

Encore aujourd'hui, s'investir dans la santé mentale répond à un enjeu majeur de santé publique, alors qu'un Français sur quatre sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie. Lever les tabous, améliorer l'accès aux soins, à l'information et renforcer la prévention sont au cœur des actions à engager.

Habitat

Une Maison de l'Habitat au service de la dynamique territoriale

Ouverte depuis le 1er janvier 2022 et forte de ses 18 000 contacts depuis son ouverture, la Maison de l'Habitat a également poursuivi ses actions au service de la dynamique territoriale.

Les professionnels du bâtiment et les professionnels de l'immobilier orientent désormais très fréquemment leurs contacts vers la Maison de l'Habitat dans une logique partenariale. Le rôle de la Maison de l'Habitat est ainsi bien compris par les artisans, les agences immobilières ou encore les notaires qui sont devenus des pourvoyeurs de contacts importants. Les échanges sont constants avec la Fédération française du bâtiment, la CAPEB ou encore la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Plusieurs rencontres dédiées ont été organisées à l'attention des pros au cours de l'année 2025, une newsletter est adressée plusieurs fois par an à plus de 300 destinataires des Mauges et de nouveaux acteurs ont également été rencontrés (agences bancaires, réseau France Services, etc.) pour élargir encore un peu plus le dynamisme territorial en faveur de la rénovation de l'habitat.

Depuis 2022,

18 000

Contacts d'habitants à la Maison de l'Habitat

©Richard Boisseau

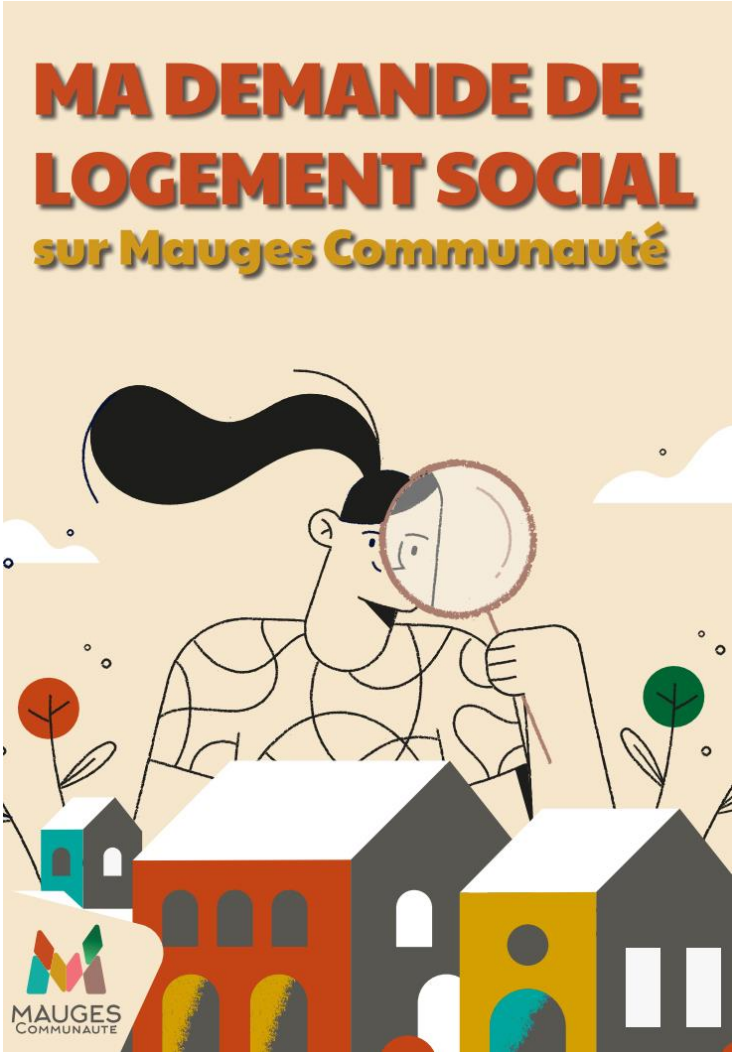

Des outils en faveur de la politique d'attribution des logements locatifs publics validés

Mauges Communauté est devenue cheffe de file de la politique d'attribution des logements locatifs publics depuis la loi Egalité et Citoyenneté de 2017. Parmi les actions inscrites au Programme Local de l'Habitat 2019-2025, il était donc prévu que Mauges Communauté s'investisse sur le sujet en répondant à plusieurs obligations légales visant à faciliter l'attribution de logements sur le territoire, dans une logique de mixité sociale, de transparence et de réponse aux besoins des demandeurs toujours plus nombreux dans les Mauges (1 800 demandeurs au 1er janvier 2025).

Ainsi, depuis 2023, une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) se réunit une fois par an. Co-présidée par le sous-préfet de Cholet et le Président de Mauges Communauté, il s'agit d'une instance d'échanges privilégiés sur les pistes d'amélioration concernant l'attribution des logements du parc public. En avril 2025, deux documents importants ont été validés, suite à un travail partenarial important mené aux côtés des CCAS et des bailleurs sociaux : la convention intercommunale d'attribution (CIA) et le plan partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information du demandeur (PPGDID). Ces deux documents se déploient depuis le printemps et visent à faciliter l'accès au logement locatif public dans les Mauges.

Un second Programme Local de l'Habitat pour 2027 au moins aussi ambitieux que le premier

Le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025 des Mauges se donnait pour objectif de mettre en œuvre 17 actions à l'appui d'un budget de près de 10 millions d'euros. Son bilan final démontre que le défi a été relevé avec brio. On en retiendra des actions d'améliorations des conditions de logements des ménages dans le parc privé, avec l'ouverture de la Maison de l'Habitat qui a permis de renseigner près de 18 000 habitants, le soutien de près de 2 000 ménages pour améliorer leur logement et la mise en place de deux dispositifs d'amélioration de l'habitat.

On notera également un engagement partenarial autour de l'offre de logements locatifs publics sur le territoire avec l'agrément de 867 nouveaux logements et une politique d'attribution des logements publics harmonisée à l'échelle des Mauges.

Ateliers organisés pour la construction du PLH 2027-2032

Cette année, Mauges Communauté a procédé à l'élaboration du prochain PLH qui se déploiera de 2027 à 2032, en s'appuyant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) 2025-2045 et sur les travaux issus de l'auto-saisine Habitat du conseil prospectif territorial IdéÔMauges. Sa réalisation a été marquée par des temps forts de travail collaboratif, notamment des sessions d'ateliers qui ont regroupé près de 100 participants. Un programme de 18 actions a été défini avec l'aide du bureau d'études Guy Taïeb Conseil.

Au-delà du renforcement de la politique de rénovation et d'adaptation du parc de logements, il se concentre sur la diversité des besoins, l'accompagnement des ménages vers un changement de modèle d'habitat et une montée en compétence de l'intercommunalité. Pour mener à bien ces objectifs, le budget prévisionnel du 2e PLH a été évalué à près de 15 millions d'euros. Il a fait l'objet d'un premier arrêt-projet du Conseil Communautaire en novembre. Il est actuellement soumis à l'avis des communes, et sera transmis ensuite aux services de l'Etat avant son approbation prévue en fin d'année 2026.

Auto-saisine du conseil consultatif Idéômauges pour imaginer le futur de l'habitat dans les Mauges

Dans le cadre de la révision du PLH, l'assemblée s'est saisie de la thématique habitat.

L'agent en charge du service Stratégie Ecologique est intervenu auprès des membres d'IdéÔMauges pour sensibiliser sur l'impact énergétique, foncier du bâti et les effets du changement climatique sur l'habitat. Le conseil prospectif a également travaillé sur :

- les rénovations vertueuses
- l'accès au logement et les conséquences sur les mobilités
- les facteurs de désirabilité
- la densification etc.

La restitution a pris la forme d'une déambulation-exposition après le Conseil communautaire d'octobre, complétés par des récits audio, des jeux et maquettes. Les élus divisés en sous-groupe étaient accompagnés d'un membre d'Idéômauges qui présentaient les différentes propositions d'orientations de politiques de l'habitat.

Près de 40 jeunes hébergés chez l'habitant

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) est un dispositif offrant aux jeunes de 15 à 30 ans une solution d'hébergement à proximité de leur lieu d'études ou de travail (étudiants, stagiaires, apprentis, CDD…) à un coût abordable.

Il consiste à la mise en relation des jeunes ayant besoin d'un logement temporaire avec des hébergeurs volontaires du territoire disposant d'une chambre inoccupée chez eux.

Sur la base d'une convention de partenariat 2023-2025, Mauges Communauté a apporté cette année à l'association Habitat Jeunes du Choletais un soutien d'un montant 20 692 € pour le déploiement de l'HTH sur ses six communes, ce qui a permis à 37 jeunes d'être hébergés sur le territoire pour un total de 2 075 nuitées. Une nouvelle convention sera signée en 2026 pour poursuivre le déploiement du dispositif dans les Mauges.

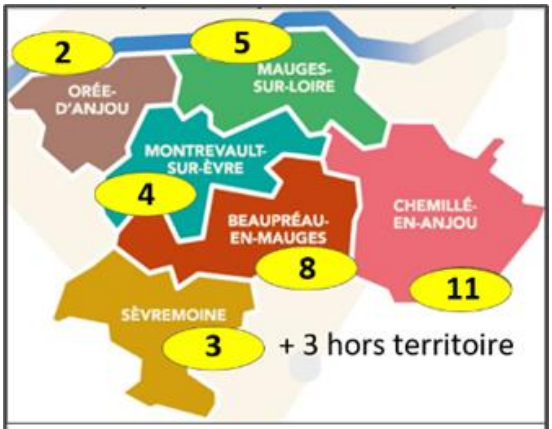

Localisation des 36 hébergeurs

Bilan sur les aides versées aux habitants pour améliorer leur logement

Entre 2020 et 2025, Mauges Communauté a apporté 4,4 millions d'euros de subventions aux ménages pour les aider à améliorer leur logement. 1 968 habitants ont été bénéficiaires d'une aide d'un montant moyen de 2 200 € pour réaliser leurs travaux de rénovation énergétique (855) ou d'adaptation de leur logement à la perte de mobilité (1 113). Les impacts positifs de ces aides sont multiples : une amélioration du parc bâti, avec un gain énergétique moyen de 58 % pour les projets soutenus, une diminution des factures d'énergie pour les ménages, une diminution des GES, ou encore une stimulation de l'activité économique locale puisque 60 millions d'euros de travaux ont été générés sur le territoire.

SOLIDARITES ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

Enjeux

- Maîtriser les phénomènes de précarisation et accompagner les populations fragiles spécifiques
- Renforcer le lien social entre générations
- Mutualiser les échanges entre Mauges Communauté et ses communes membres, mais aussi avec les autres intercommunalités

SOli'Mauges 2025 : Êtres Forêt

Pour cette quatrième édition, le collectif SOli'Mauges a souhaité proposer aux établissements et services pour personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie de participer à une expérience culturelle et solidaire unique : la création d'un spectacle original intitulé « Êtres Forêt ».

Suite à la diffusion d'un appel à participation, 11 établissements médico-sociaux du territoire ont répondu présents et souhaité se mobiliser autour de la compagnie Filiko Théâtre.

Pendant plusieurs mois, la compagnie Filiko théâtre a animé des ateliers dans ces 11 établissements. Les participants ont été invités à construire leurs personnages, rejouer leurs souvenirs et explorer leurs émotions à travers la danse, le théâtre, la musique et la vidéo.

Le spectacle a mis en scène la tribu des gardiens du souvenir, dans une forêt imaginaire, propice à l'éveil des sens et à l'expression des émotions. Les spectateurs ont découvert une œuvre sensible, portée par près de 80 participants, accompagnés par les professionnels et les bénévoles des établissements.

Outre les artistes sur scène, de nombreux résidents ont contribué à la création des décors, des costumes ou à l'organisation.

La représentation a eu lieu le 28 novembre 2025 au théâtre Foirail. Ce spectacle a été présenté dans la programmation culturelle de Scènes de Pays comme un spectacle classique accessible à tous les publics.

En raison de son succès et le manque de places, une retransmission du spectacle en direct sur YouTube a été assurée dans l'ensemble des établissements engagés dans le projet, offrant ainsi une expérience partagée même à distance.

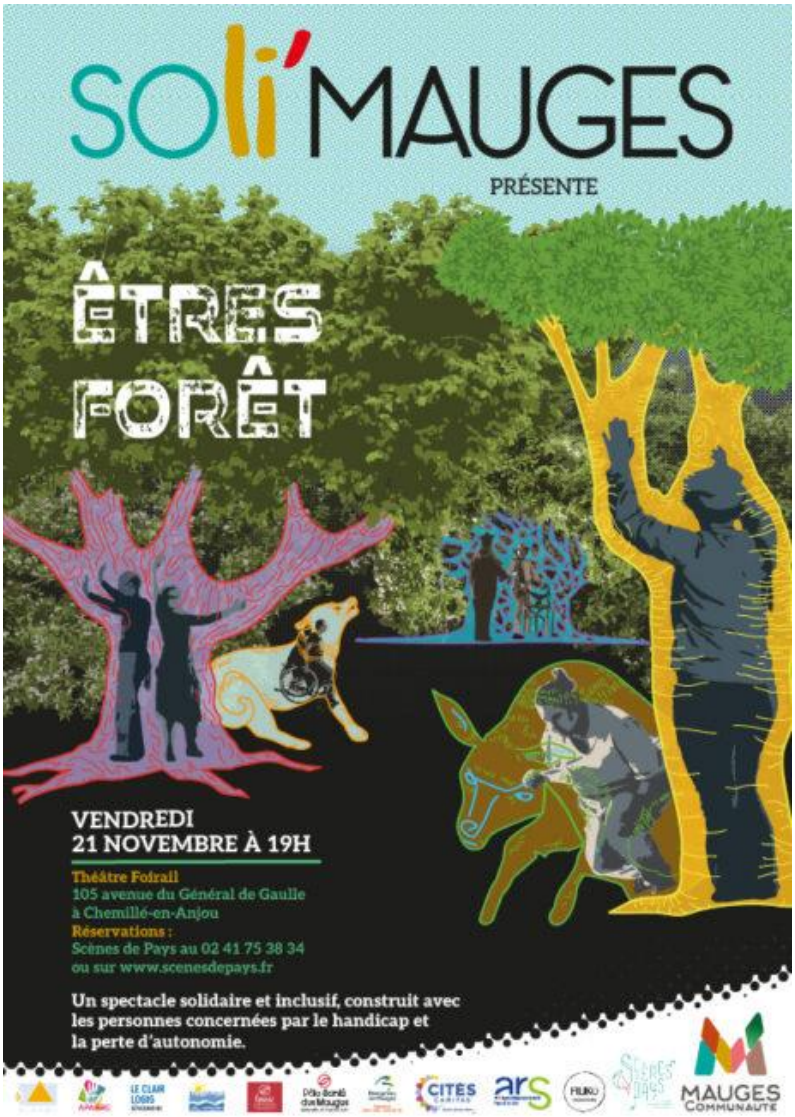

500 spectateurs

11 établissements médicaux sociaux impliqués dans le projet

Le déploiement de La Maison des Adolescents (MdA)

Le déploiement de la Maison des Adolescents s'inscrit directement dans la continuité de cette politique. En soutenant ce dispositif, Mauges Communauté a souhaité développer des lieux d'accueils et d'écoute accessibles et non stigmatisants pour les jeunes.

Lieu d'accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous, la MdA accompagne les jeunes de 11 à 21 ans et leurs familles. Une équipe pluridisciplinaire (psychologue, infirmière, éducateurs) assure une écoute bienveillante. Le site de référence est implanté à Beaupréau, complété par des permanences sur l'ensemble du territoire.

La montée en puissance du Slime pour agir contre la précarité énergétique

Depuis novembre 2024, Mauges Communauté a mis en place un Slime (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), une méthodologie proposée par le réseau CLER.

Ce service propose aux ménages en situation de précarité énergétique, des visites à domicile réalisée par l'association Alisée pour un accompagnement sur-mesure (état du logement, habitudes de consommation des flux, factures d'énergie…).

« Les Mauges en action contre la précarité énergétique »

A l'automne, le dispositif a été renouvelé pour deux ans. Dans le même temps, le 26 novembre, associations et acteurs locaux se sont réunis pour une matinée d'échanges consacrée à la lutte contre la précarité énergétique et le déploiement du SLIME.

Plusieurs partenaires impliqués dans le déploiement du Slime étaient conviés à une matinée de travail « : la Maison de l'Habitat, les CCAS des Communes, la Maison Départementale des Solidarités des Mauges, l'ADIL 49, le CLIC ou encore les associations caritatives du territoire.

En novembre 2025, Mauges Communauté a réuni les partenaires du Slime

75
visites Slime en 2025

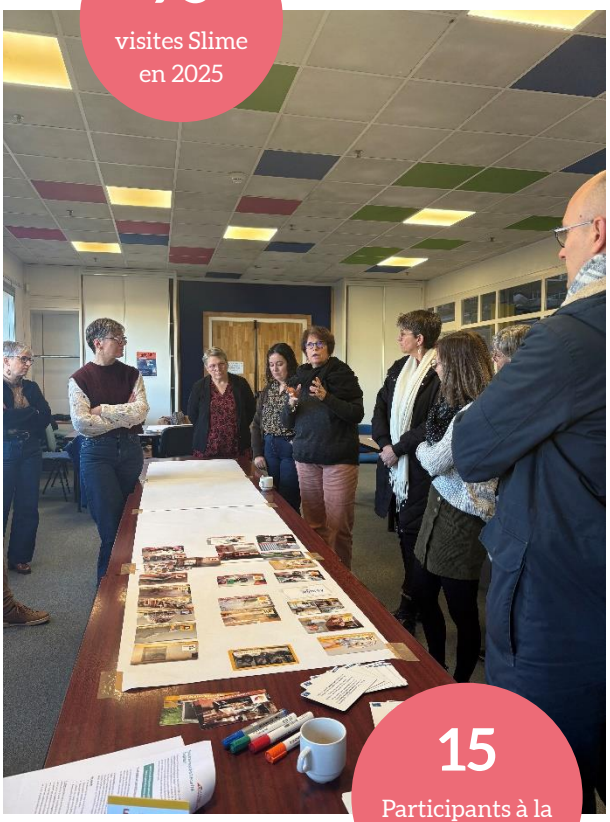

15
Participants à la matinée Slime

Culture

Que ce soit en matière de spectacle vivant, de musiques actuelles, de patrimoine ou d'éducation artistique, le service culture œuvre aux côtés des acteurs publics et associatifs du territoire des Mauges en faveur d'un accès la culture pour toutes et tous et d'une sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Encourager l'éducation artistique et culturelle

Parce que la dimension sociale est complémentaire de l'action environnementale, le service Culture participe à la démocratisation de la culture, en favorisant l'accès des habitants à la vie culturelle.

La saison Scènes de Pays propose des spectacles et des actions culturelles, en journée, sur le temps scolaire, à destination des élèves scolarisés dans les Mauges, de la maternelle au lycée, mais aussi auprès des personnes âgées ou en situation de handicap. La mutualisation étant toujours au cœur de la démarche, un projet ambitieux est conduit chaque année avec le réseau des Partenaires Jeune Public du Maine-et-Loire.

Les autres axes du service culture s'engagent également en faveurs de cette ouverture culturelle de tous les publics, grâce au développement d'actions de sensibilisation au patrimoine local auprès des établissements scolaires des Mauges et à l'accompagnement d'actions d'éducation artistique et culturelle en matière de musiques actuelles, notamment en direction des écoles de musiques.

Nouvel axe de la politique publique de Mauges Communauté en faveur de l'accès à la culture et du maillage territorial, un Contrat Local d'Education Artistique, est engagé avec la DRAC, le Département de Maine-et-Loire, l'Education Nationale et l'Enseignement Catholique. Construit avec les six communes des Mauges, il se traduit dès cette saison 2025-2026 par la mise en œuvre de parcours artistiques pour les habitants, de la petite enfance au grand âge.

Ces actions s'organisent autour de deux thématiques, « L'EAU » et « LES CULTURES DU MONDES » partagées par les six communes des Mauges. Chaque parcours comprend une rencontre avec une œuvre ou un artiste, des temps de pratiques artistiques et doit développer les connaissances des publics. Ainsi les arts sont le vecteur d'une sensibilisation à la préservation des ressources naturelles et d'une ouverture à la diversité avec notamment un parcours autour de la Loire impliquant des collégiens et des personnes âgées dans une découverte artistique, historique et scientifique du fleuve avec l'intervention de Loire Sentinelle, de l'autrice Sophie COFFIER en résidence à la Maison Julien Gracq et de la compagnie C'est par ici que ça se passe.

Rendre la culture accessible à tous les publics

Le service culture s'engage fortement en faveur d'une accessibilité de l'offre culturelle au plus grand nombre. La saison *Scènes de Pays* entretien des liens étroits avec les acteurs médicaux-sociaux du territoire autour de propositions culturelles en salle de spectacles ou dans les établissements. Une attention particulière est également apportée dans l'élaboration de la programmation pour proposer des spectacles audiodécris, signés ou sensibilisant à des enjeux sociétaux.

Cette année, le service culture a entrepris de renforcer ses actions en ce sens en engageant une réflexion globale sur son activité, menée par un groupe de travail composé d'agents et de bénévoles.

Des premières avancées ont ainsi vu le jour :

- formation de membres des équipes professionnelle et bénévoles pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- mise en place d'un référent par représentation, formé pour accueillir les personnes en situation de handicap ;
- développement d'un support de communication en français simplifié.

De nouvelles actions verront le jour en 2026 pour décliner les préconisations du groupe de travail, notamment en matière d'accessibilité de la communication du service.

Proposer une offre culturelle de proximité

Au cœur ce dispositif, la saison Scènes de Pays mène historiquement des actions en

faveur d'un maillage culturel du territoire :

- programmer une saison de spectacles vivants professionnels en itinérance sur les six communes des Mauges
- Effectuer un travail en proximité, en partenariat avec le maximum d'acteurs locaux : commissions culture, associations, centre socioculturels, acteurs économiques… ;
- Mutualiser des projets artistiques avec les opérateurs culturels d'autres intercommunalités, notamment autour de l'évènement A Cup Of Blues, avec les structures culturelles du choletais.

Ces interventions sont aujourd'hui confortées par le soutien apporté aux Festivals des Mauges dans le cadre de la démarches musiques actuelles ainsi que l'adhésion au GIP Café Culture pour développer la diffusion de concerts de musiques actuelles au plus proches des habitants.

En complément, le service culture encourage les déplacements collectifs ou partagés pour l'ensemble de ces activités. Depuis plusieurs années, il est proposé aux spectateurs de Scènes de Pays de covoiturer à l'aide d'une plateforme « covoiturage-simple » mise en ligne gratuitement sur le site internet. Des bénévoles assurent une sensibilisation des publics les jours de représentations.

PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT

Enjeux :

- Développer une consommation et des pratiques citoyennes responsables par la sensibilisation du public, la prévention et le soutien à l'émergence de projets citoyens et associatifs
- Réduire les déchets produits et augmenter leur valorisation
- Faire évoluer l'économie locale vers des pratiques durables et développer l'économie circulaire
- Développer des pratiques de gestion intégrée des parcs économiques

Développement et économie circulaire

Décarbonation et transition écologique des entreprises

Le 4 juillet 2025 a été l'occasion de clôturer le 1er parcours Mission Change engagé en 2024 avec 7 entreprises du territoire : Boisseau, Sojadis, EBM, Allard TP, Brault Métallerie, Groupe Elaia et CAA Agencement. Ce temps fort a permis de faire un 1er bilan avec un retour d'expérience de plusieurs mois sur les premières actions engagées par les entreprises à la suite de ce parcours. Lors de cette journée, le temps d'échange avec les élus et partenaires de Mauges Communauté a montré toute la pertinence de porter ce parcours à l'échelle territoriale pour faciliter les coopérations entre entreprises et collectivités dans la mise en œuvre d'action en faveur de la décarbonation et de la transition écologique du tissu économique.

500
Visiteurs au showroom en 2025

Concrétisation et développement du showroom de l'économie circulaire

Porté par Mauges Communauté, le showroom de l'économie circulaire a vu le jour à Synergie en 2024, avec l'impulsion de plusieurs démarches portées par des entreprises du territoire. En 2025, ce showroom a pris une nouvelle dimension en se structurant autour de 4 pôles thématiques :

- « Vivre avec ses ressources locales »
- « Construire et rénover »
- « Agencer et s'équiper »
- « S'habiller »

Le travail graphique et scénographique a permis de de créer un espace vitrine au cœur de Synergie qui surprend et interpelle immédiatement les visiteurs. Un parcours de visite a été imaginé afin de faciliter l'accompagnement pédagogique des entreprises, des élus et des citoyens autour de l'économie circulaire. La 1ère version de ce showroom a pu être livrée pour les rencontres TEPOS fin septembre, où un parcours à la journée dédié à l'économie circulaire s'est déroulé au cœur de ce showroom. D'autres animations et évènements dans l'année ont permis de générer un flux important de personnes découvrant le lieu. Au total en 2025, ce sont plusieurs dizaines de visites et animations du showroom organisées représentant près de 500 visiteurs.

Synergie, un écosystème autour de l'économie circulaire

Synergie s'est une nouvelle fois affirmé comme le véritable « bateau amiral » de l'économie circulaire de Mauges Communauté. La présence d'acteurs engagées dans cette réflexion comme la Matériauthèque Siléo, l'entreprise Les Grands Bois ou encore Les Compagnons du Devoir, crée progressivement un écosystème à l'initiative de nouveaux projets. L'exemple de la Tiny 100% réemploi (projet financé par Mauges Communauté) illustre l'esprit d'expérimentation et d'innovation autour de l'économie circulaire. En parallèle, le démarrage des formations dispensées par les Compagnons du Devoir montre l'intégration de l'économie circulaire au cœur de leur projet de développement à Synergie. Mauges Communauté facilite la coopération entre tous ces acteurs et accompagne l'émergence de projets en économie circulaire, comme dans le projet d'hébergement des jeunes ou encore le projet de formation aux métiers de la dépose soignée et au réemploi des matériaux.

Synergie, un projet d'urbanisme circulaire

Dans une logique d'exemplarité et afin d'en faire un projet démonstrateur, Mauges Communauté s'est engagé dans un travail de programmation du site Synergie.

Ayant pour objectif la requalification et la rénovation complète du bâtiment. Ce travail intègre toutes les dimensions d'une logique d'urbanisme circulaire : optimisation du foncier et des surfaces utilisées, maintien au maximum de l'existant, dépose soignée et réemploi, gestion de l'eau, intégration des énergies renouvelables, etc.

Ce travail permit d'aboutir à un scénario technique et financier permettant de se projeter dans le temps afin de poursuivre le développement d'activités tout en améliorant le confort, l'usage et l'empreinte environnementale du site

Gestion et réduction des déchets

35

diplômes éco-événement ont été distribués en 2025 par le CPIE

Déployer les éco-événements sur le territoire

Cette démarche est inscrite dans le plan Economie Circulaire et Plan local de prévention des déchets ménager et assimilé (PLPDMA). Elle se déploie sous plusieurs angles :

Création et animation d'un groupe de travail transversal

Il rassemble des services communication, vie associative, évènementiel, transition écologique des communes et les services culture, communication, évènementiel, prévention et gestion des déchets et transition écologique de Mauges Communauté, ainsi que la SPL OsezMauges et le CPIE Loire Anjou. Ce groupe de travail s'est réuni à 6 reprises depuis octobre 2023.

- Il a pour objectif de s'acculturer à la thématique, de partager les pratiques, de travailler sur des actions communes, pour déployer les évènement à faible impact aussi bien en interne qu'en soutenant les organisateurs et organisatrices d'évènement sur le territoire.

Il a à son actif :

- la création d'une page internet commune dédiée aux éco-évènements, cet outil permet à tous les organisateurs et organisatrices d'évènements de venir piocher les bonnes idées.
- La constitution de kits de tri des déchets sur évènement par le service prévention et gestion des déchets de Mauges Communauté , mis à disposition des organisateurs et organisatrices d'évènements par les communes,

Soutien aux initiatives du territoire

Le CPIE Loire Anjou, lauréat de l'Appel à projets Transitions écologiques 2022-2024 a monté un programme d'accompagnent dédié aux acteurs du territoire. Il propose notamment un diplôme aux organisateurs et organisatrices d'évènements. Il mobilise les associations de parents d'élèves pour les accompagner sur l'organisation de kermesse éco-responsables.

L'animation d'un groupe de travail intercommunal pour valoriser les résidus de taille de végétaux.

Afin de soutenir les communes dans l'amélioration continue de la valorisation des herbes, tontes, feuilles, branches, un groupe de travail intercommunal a été créé en 2022. Il fait suite au fait que les communes n'apportent plus leurs produits de taille et de tonte en déchèteries depuis 20219. Il est animé par le CPIE Loire Anjou lors de rencontres thématiques organisées autour de sujets assez variés tels que les terrains de foot, l'herbe en ville, les haies de bord de route, les fournies invasives, la gestion des plates formes de végétaux, l'écopaturage. Agents et élus, partagent les problématiques et les bonnes pratiques.

Animation auprès des scolaires

En 2025, 222 animations et ou visites de sites de gestion des déchets ont été réalisées auprès des scolaires – Cela représente plus de 5000 élèves sensibilisés. Les animations sont réalisées soit en interne, soit par des structures partenaires comme le CPIE Loire Anjou, l'Ecocyclerie des Mauges ou l'Association ALISE. Elles sont matérialisées dans un livret pédagogique envoyé chaque année aux établissements scolaires. Le transport pour les visites et les animations sont pris en charge par le service prévention et gestion des déchets.

580
composteurs distribués

4 736
élèves sensibilisés sur la prévention des déchets

La poursuite de l'optimisation du réseau des déchèteries

Après 7 mois de travaux, la nouvelle déchèterie de St-Germain-sur-Moine à Sèvremoine a ouvert ses portes en avril 2025. Quelques jours auparavant, celle-ci avait été inauguré en présence de nombreux élus de Mauges Communauté, de Grégory Blanc, sénateur, et de Corinne Minot, sous-préfète de l'arrondissement de Cholet.

Comme pour la déchèterie de Jallais en 2024, les services Déchets et Communication avaient organisé une journée Portes Ouvertes, pour présenter l'organisation du site afin de sensibiliser les habitants sur la gestion et la réduction des déchets (visites guidées, théâtre d'improvisation, supports de communication sur les bonnes pratiques).

La création de ce nouveau site a entrainé la fermeture définitive des déchèteries de Gesté à Beaupréau-en-Mauges et l'ancienne de Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine au 31 mars 2024.

Mi-juin 2025 ont débuté les travaux de réhabilitation et mise aux normes de la déchèterie de Melay à Chemillé-en-Anjou avec une réouverture prévue courant du 1er semestre 2026. A suivre, les déchèteries de Valanjou et la Jumellière à Chemillé-en-Anjou fermeront.

Suivra la réhabilitation de la déchèterie de Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges courant du 2ème semestre 2026 puis la construction de la nouvelle déchèterie à St André-de-la-Marche à Sèvremoine.

Fin 2025, le réseau des déchèteries de Mauges Communauté compte 13 déchèteries et 2 éco-points.

13 déchèteries

2 écopoints

dans les Mauges fin 2025

Une collecte expérimentale de textile

Lié au contexte international de la filière textile, les opérateurs de collecte des TLC (Textiles, Linge de maison et chaussures) ont rencontré de grandes difficultés en 2025. Le territoire de Mauges Communauté a perdu 50% de ses colonnes d'apport volontaire pour le textile. En collaboration avec l'éco-organisme Re-fashion, 11 collectes événementielles expérimentales ont été organisées entre le mois de juin et novembre 2025. Elles ont permis de collecter environ 50 tonnes de textile. C'est ATIMA, structure d'insertion du territoire, qui a réalisé ces collectes et animé le stand de sensibilisation pour les déposants. Cette structure a pu trier les textiles pour alimenter ses boutiques de seconde main et envoyer en valorisation le reste. Une solution plus pérenne doit être envisagée en 2026 pour garantir la valorisation de ce flux.

Expérimentations sur la collecte et la sensibilisation

En 2025, 2 outils de pré-collecte ont été déployés pour une expérimentation. Une colonne d'apport volontaire pour le flux emballages a été déployé rue Durfort Civrac sur la commune déléguée de Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges. Cela doit permettre de diminuer le nombre de dépôts de sacs jaunes pour les emballages qui étaient constatés à cette endroit. Il s'agit aussi de tester l'utilisation de ce dispositif auprès des habitants pour envisager un déploiement plus important. L'autre outil déployé est le bac collectif de grand volume (2,2 m^3) pour desservir plusieurs foyers là où les bacs individuels ne sont pas appropriés. L'avantage de ces bacs est qu'ils sont collectés par le même véhicule de collecte que pour les bacs individuels.

En parallèle et pour continuer le travail d'amélioration de la qualité du tri des emballages et la réduction de la quantité de déchets, des campagnes de sensibilisation en porte à porte par les agents du service ont été réalisé dans des habitats collectifs.

Plan de lutte contre les déchets abandonnés

Mauges Communauté et 5 de ses communes ont engagé, avec le soutien de l'Eco-organisme CITEO, un plan de lutte contre les déchets abandonnés. En 2025, la commune de Montrevault-sur-Evre a rejoint le groupement. Il s'agit de mettre en commun les pratiques des services des 6 communes en matière de lutte contre les dépôts sauvages pour les recenser, les prévenir, en réalisant des campagnes de sensibilisation, et les réduire. Un travail collaboratif sur des projets de campagnes de communication a été réalisé en 2025. Ce plan se poursuit en 2026.

Agriculture et alimentation locale

Poursuite de l'objectif de la massification de la consommation de produits locaux

Le projet de la plateforme alimentaire des Mauges s'est poursuivi. Une étude juridique a permis de déterminer la structure juridique la plus adaptée à la plateforme : une société coopérative d'intérêt collectif, dont l'intention de sa constitution a été validée en novembre 2025 par Mauges Communauté et les six communes. Cette structure permettra aux différentes parties prenantes du projet (bloc local, agriculteurs et salariés) de participer à la gouvernance et aux décisions de la plateforme. Une étude logistique a également permis de déterminer plusieurs éléments : flotte de véhicules et nombre d'ETP nécessaire pour assurer l'activité de la plateforme, surface minimale du bâtiment pour développer l'activité, tournées à mettre en place. Enfin, le dernier trimestre 2025 a été consacré à la mobilisation des agriculteurs des Mauges afin d'élaborer un catalogue de produits diversifiés locaux et de tout signe de qualité : conventionnels, HVE et bio. Une prochaine prospection auprès des 85 clients potentiels de la plateforme démarrera dès janvier 2026 afin de définir les volumes nécessaires auprès des producteurs.

En parallèle, le premier salon professionnel des producteurs des Mauges s'est tenu le 16 juin 2025, réunissant les producteurs / transformateurs des Mauges ainsi que les professionnels de l'alimentation : cuisiniers de restaurants collectifs, restaurants commerciaux, commerçants locaux, traiteurs, acteurs touristiques…

La présentation de l'outil de référencement en ligne des producteurs en vente directe à destination des professionnels de l'alimentation a également été faite lors de cet événement.

Cette rencontre ponctuée d'animations et d'échanges autour de l'alimentation locale a été riche et très appréciée par les visiteurs. Elle pourrait être reconduite l'année prochaine.

La sensibilisation au Consommer local durable et sain continue :

Le Défi Foyer à Alimentation Positive s'est poursuivi et clôturé en 2025. Ce sont finalement 38 foyers répartis en 4 équipes qui se sont mobilisés afin de changer leurs habitudes de consommation pour tendre vers une alimentation locale, de saison et équilibrée. Les résultats ont permis de montrer que les habitants ont changé leurs pratiques d'achats en priorisant les aliments locaux et de saison, sans noter d'augmentation de leur budget alimentaire. Un événement de clôture a été organisé par le CPIE Loire Anjou en juin 2025 afin de présenter ces résultats satisfaisants.

La quatrième édition de la Semaine de l'Alimentation des Mauges s'est déroulée en octobre 2025. Plusieurs animations ont été proposées par les acteurs du territoire autour du thème des légumineuses. Le Menu des Mauges a également été reconduit dans les restaurants scolaires du territoire. Celui-ci a permis de mettre en avant des recettes fabriquées à base d'ingrédients locaux et mettant en avant les légumineuses du territoire. Il a été très apprécié par les enfants qui ont pu en profiter.

La poursuite des actions des lauréats de l'appel à projets Climat Agriculture : focus sur la remise des trophées pour les agriculteurs engagés dans le dispositif Eco-méthane de Bleu Blanc Cœur

L'objectif du projet est de réduire les émissions de méthane en élevage laitier à travers une diversification naturelle de l'alimentation des bovins laitiers. L'intérêt est de développer le nombre d'agriculteurs engagés et augmenter la réduction de gaz à effet de serre sur le territoire. Pour cela, Bleu-Blanc-Cœur mobilise son réseau d'adhérents présent sur le territoire, notamment les laiteries et fabricants d'aliments ou associations d'agriculteurs pour accéder au réseau d'agriculteurs et fournir les éléments techniques de mise en œuvre du projet sur les fermes.

Aujourd'hui, ce projet a permis d'accompagner 34 éleveurs Eco-méthane. Ils seront soutenus par le fonds Bleu-Blanc-Cœur. Ensemble, ils ont permis en 2024 une réduction des émissions de 1 300 TCO_2 eq (soit l'équivalent de 7 millions de km de voiture évités) !

Afin de remercier les agriculteurs engagés dans la démarche éco-méthane, une cérémonie de remise de prix a été organisée en novembre. Celle-ci avait pour but de remettre des chèques KDÔMAUGES (montant des chèques remis en fonction du nombre d'émissions de méthane évitées) à chaque producteur engagé dans la démarche.

Cette cérémonie a également été l'occasion de partager entre pairs les différentes pratiques mises en place sur les exploitations.

Quelques avancées sur la structuration d'une filière bois locale :

Mauges Communauté s'est engagée aux côtés du SMIB (Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thau - St Denis) pour la mise en œuvre du Pacte en faveur de la Haie. Une rencontre réunissant tous les acteurs du bocage du territoire s'est tenue en juin 2025. Elle a permis d'avancer sur l'axe concernant l'entretien des haies de bords de route en travaillant sur d'éventuelles pistes d'action.

Par ailleurs, le dispositif CarbÔmauges se poursuit avec le recrutement d'agriculteurs accompagnés par la Chambre d'Agriculture pour réaliser un plan de gestion durable des haies. Les services de Mauges Communauté ont aussi continué à recruter des entreprises locales pour financer ces entretiens durables. Une rencontre avec ces entreprises a d'ailleurs été organisée dans une exploitation agricole située à la Chapelle-Rousselin afin de présenter CarbÔmauges et de les inciter à s'engager dans ce dispositif local.

Tourisme et événementiel

Faire de l'événementiel et du tourisme plus durable

Angers a accueilli le 9 et 10 octobre dernier la 11ème édition des Universités du tourisme durable. Ôsez Mauges s'est impliqué dans cet évènement en organisant notamment un *Eductour* sur le territoire.

Cet *Eductour* propose de découvrir des lieux et des pratiques engagés pour sensibiliser les publics à la biodiversité et à l'alimentation durable. Les participants ont visité la guinguette *Au Bout de l'Île* à Montjean-sur-Loire, labellisée Ecotable, et le Château de la Turmelière, centre de vacances détenant l'Ecolabel Européen.

IMPLIQUER ET MOBILISER LES ELUS, LES SERVICES ET LE TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Enjeux :

- Prendre en compte les 5 finalités du développement durable dans la prise de décision et les projets
- Développer un management transversal de la politique
- Impliquer les acteurs locaux, les habitants, les partenaires institutionnels, les services, les élus et les instances participatives
- Associer d'autres territoires et collectivités vers des objectifs partagés et des moyens mutualisés
- Quantifier les objectifs stratégiques de la politique à différentes échéances en s'appuyant sur une démarche prospective
- Etablir un dispositif d'évaluation avec définition de cibles et mise en place d'outils d'indicateurs et tableaux de bord.

Schéma de Cohérence Territoriale

Une année clé pour finaliser ensemble le SCoT du territoire

En 2025, la collectivité a poursuivi activement la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), engagée en 2021. Cette année a notamment été marquée par l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), pièce centrale du SCoT dont les prescriptions guideront les futurs documents d'urbanisme communaux.

Fidèle à l'esprit de la démarche, cette phase d'écriture s'est appuyée sur une large dynamique de co-construction associant les forces vives du territoire. Onze ateliers thématiques ont ainsi été organisés autour de sujets clés tels que la santé et l'urbanisme, les énergies, l'environnement, l'économie ou encore l'habitat. Élus, techniciens, acteurs associatifs, économiques, agriculteurs et institutionnels ont pu partager leurs expertises et contribuer collectivement à l'élaboration du document. Le DOO, comme l'ensemble du projet de SCoT, a ensuite été présenté dans chaque commune afin d'y finaliser le débat et favoriser son appropriation par l'ensemble des élus du territoire.

La concertation s'est poursuivie en Conseil communautaire, avec une étape majeure en avril 2025 : l'arrêt du projet, suivi d'une large consultation des personnes publiques associées. Enfin, du 29 septembre au 30 octobre 2025, une **enquête publique** a donné la parole aux habitants, leur permettant de s'exprimer et de faire entendre leur avis sur le projet de territoire.

Tout au long de la démarche, la collectivité a veillé à informer et mobiliser largement la population, à travers des **réunions publiques et des outils de communication variés** : une vidéo de présentation des axes stratégiques du projet, un magazine dédié ainsi que des panneaux d'exposition retraçant les grandes étapes de la révision du SCoT. Cette mobilisation a permis d'associer les habitants à la construction du territoire de demain.

Parallèlement, les travaux engagés en faveur de la sobriété foncière se sont poursuivis en 2025, avec la **mise à jour de l'observatoire foncier** de Mauges Communauté à destination des communes, ainsi que **l'organisation d'un événement dédié aux professionnels de l'immobilier**, favorisant les échanges autour des enjeux et des pratiques de l'aménagement de demain.

Animation Territoriale

De nouveaux projets financés par l'appel à projet (AAP) Initiatives Citoyennes Transition Ecologique

Limiter la production de déchets, mieux sensibiliser les écoliers à la transition écologique ou encore limiter les déplacements polluants… 70 candidats ont proposé des idées dans le cadre du 2e appel à projets Initiatives Citoyennes Transition Ecologique relancé en septembre 2024.

Au début de l'année 2025, les élus ont ainsi attribué une nouvelle enveloppe de 400 000 €. Avec une aide plafonnée à 30 000 €, 30 projets ont été sélectionnés. Parmi eux,

- Le soutien au festival La Fête des possibles organisée par le Nid/Théâtre de l'Evre

- Le mobiloscope ! Un "showroom" des solutions pour une mobilité durable et inclusive le Centre Social du Chemillois

- La Tiny House du Réemploi, pensée et réalisée par des entreprises et associations locataires de Synergie (Les Grands Bois, Echobat et SILEO)

- La suite de la démarche d'éco-citoyenneté par le Centre Social Evre et Mauges

- Un programme d'accompagnement de la transition écologique par l'innovation sociale, l'économie circulaire et l'ESS sur Mauges Communauté par l'IRESA

- Le soutien aux éditions 2025-2026 du festival L'Ouvre-Boîtes par l'association « Un pas de côté »

- Et encore plein d'autres...

400 000 €

30 projets sur 2 ans pour l'AAP 2#

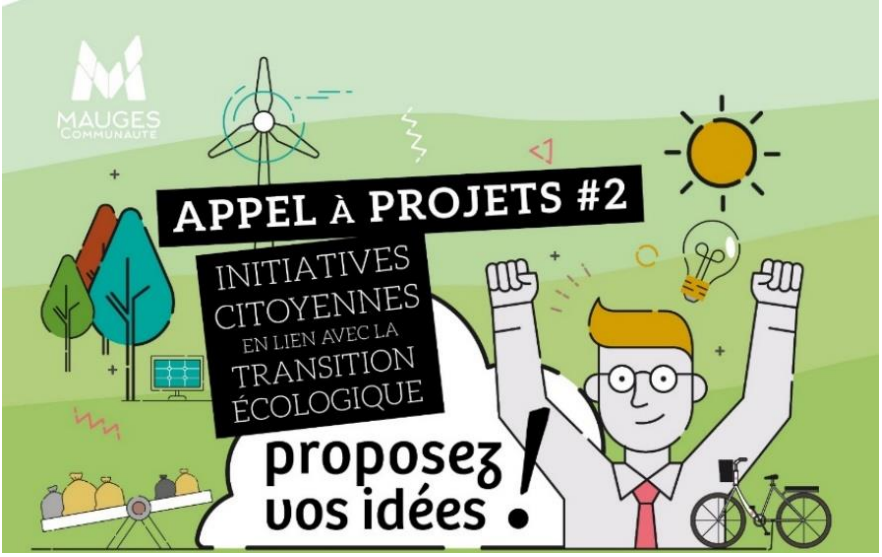

Focus sur l'économie circulaire dans l'appel à projet

Parmi les projets soutenus par l'AAP, une dizaine directement fléchée vers des actions d'économie circulaire et qui permettent à Mauges Communauté de nouer des partenariats plus concrets et plus structurants.

Par exemple, un partenariat avec Echobat renforce l'accompagnement des collectivités, maitrises d'ouvrages et entreprises sur les sujets d'écoconstruction (réemploi, matériaux biosourcés, etc.). Les actions de sensibilisation et l'aide à maîtrise d'ouvrage proposées faciliteront la mise en action de différents acteurs autour d'une même dynamique de territoire. Même logique avec le partenariat avec l'IRESA par exemple, qui devrait permettre de structurer les projets portés par des structures de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire des Mauges.

Vers une collectivité exemplaire

Une nouvelle participation employeur aux contrats de mutuelle labélisés

En novembre dernier, le Comité social territorial a donné un avis favorable à la prise en charge financière du risque santé des agentes et agents de Mauges Communauté.

Cette participation employeur s'est traduite par la signature d'un accord collectif. Ainsi à partir du 1er janvier 2026, elle sera accordée selon une liste de contrats labélisés et dépendra du niveau du salaire brut mensuel, soit entre 15€ et 25€ par agent et par mois.

Egalité Femmes-Hommes

Le rapport égalité Femmes-Hommes 2025 présente la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Mauges Communauté durant l'année passée.

Les femmes sont légèrement majoritaires au sein des effectifs de Mauges Communauté. Dans l'ensemble, la collectivité reste exemplaire sur le sujet avec un indice de 90/100 selon l'indicateur relatif à la mesure et la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale..

Mobilisation pour Octobre Rose

les agents de Mauges Communauté se sont mobilisés pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Pour l'occasion, les équipes étaient habillées de rose avec au programme, un défi photo à relever et un quiz de sensibilisation.

Le forfait mobilités durables reconduit

Mauges Communauté a reconduit le forfait mobilité durable cette année pour inciter ses agents à davantage recourir aux mobilités douces et au covoiturage. **61** agents ont au moins covoituré une fois sur l'année 2025 et **56** ont perçu le forfait mobilités durables (donc ont au moins covoituré 30 fois sur l'année 2025)

4 289
Trajets réalisés en covoiturage en 2025

Forfait	Nombre de bénéficiaires pour 2025
100 € (30 à 59 trajets)	18 agents
200 € (60 à 99 trajets)	23 agents
300 € (plus de 100 trajets)	15 agents
Total	**56 agents**

61 agents ont déclaré avoir covoituré en 2025, un chiffre en baisse par rapport à 2024 (68)

Sensibilisation au handicap et inclusion

Dans le cadre de la semaine européenne

La leur a permis de mieux comprendre et appréhender les enjeux liés à la santé mentale, ainsi que d'identifier des solutions concrètes pour en prendre soin au quotidien.

Pour certains participants, bien que la notion fût déjà connue, l'atelier a offert l'opportunité d'approfondir leurs connaissances ou de bénéficier de rappels utiles.

14
participants à la fresque de la santé mentale

LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif de cette dernière partie est de regarder l'évolution des indicateurs de suivi des grandes thématiques du développement durable :

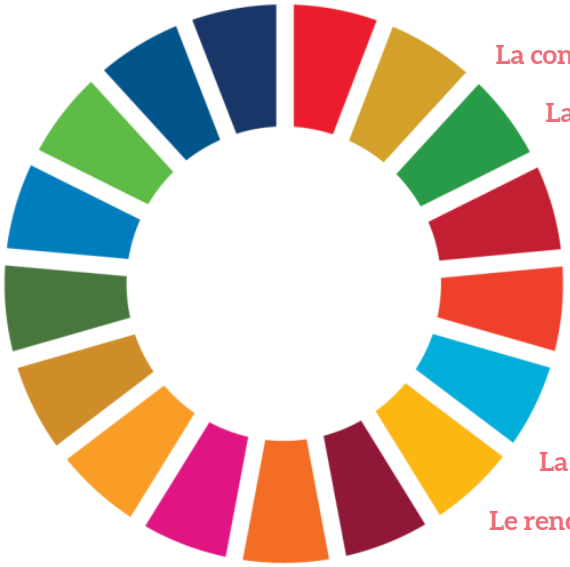

- La consommation d'énergie
- La production d'énergies renouvelables
- Les gaz à effet de serre
- La qualité de l'air
- Les polluants atmosphériques
- L'utilisation des terres
- L'évolution du tonnage déchet
- La consommation d'eau
- Le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Les données récoltées sur ces thèmes nous permettent d'évaluer les objectifs définis en termes de sobriété et de réduction des pollutions.

Energie et émissions

Consommation d'énergie à Mauges Communauté

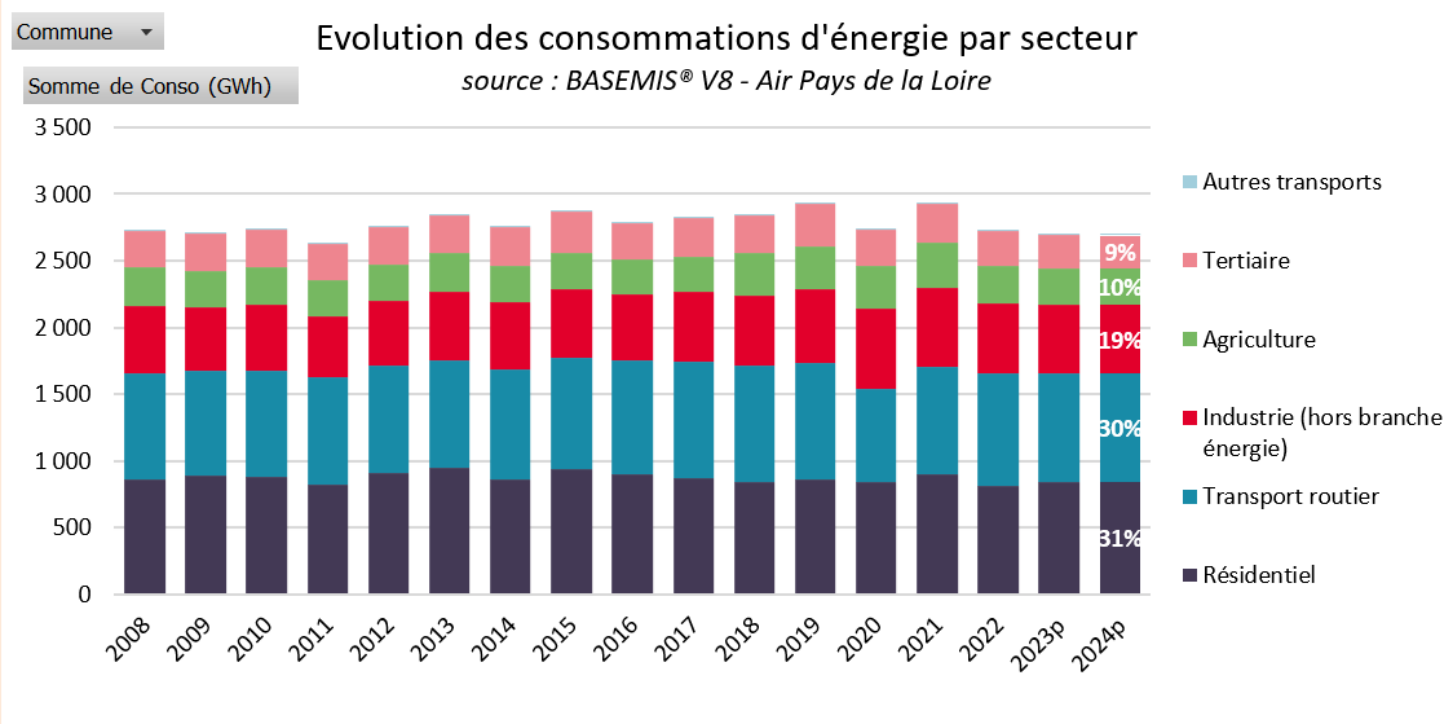

Production d'énergie renouvelables à Mauges Communauté

30 %

d'énergies renouvelables produites sur le territoire en 2024p

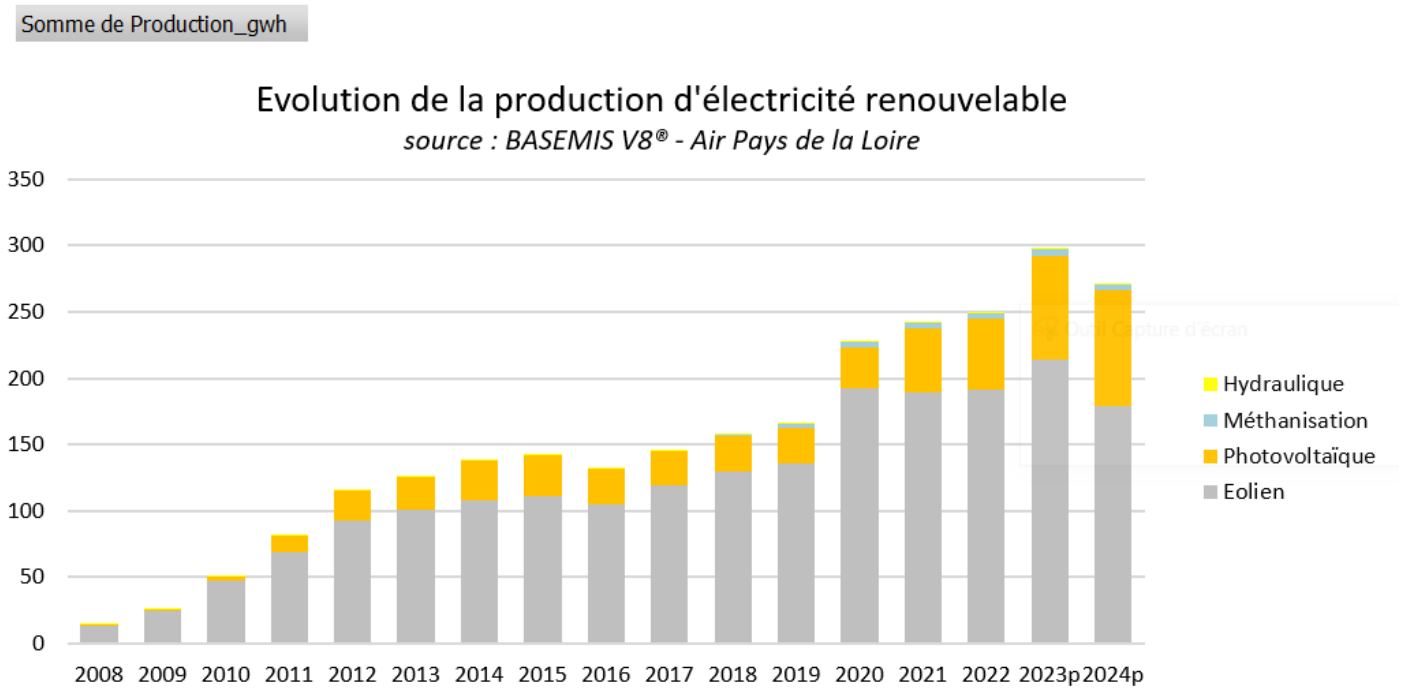

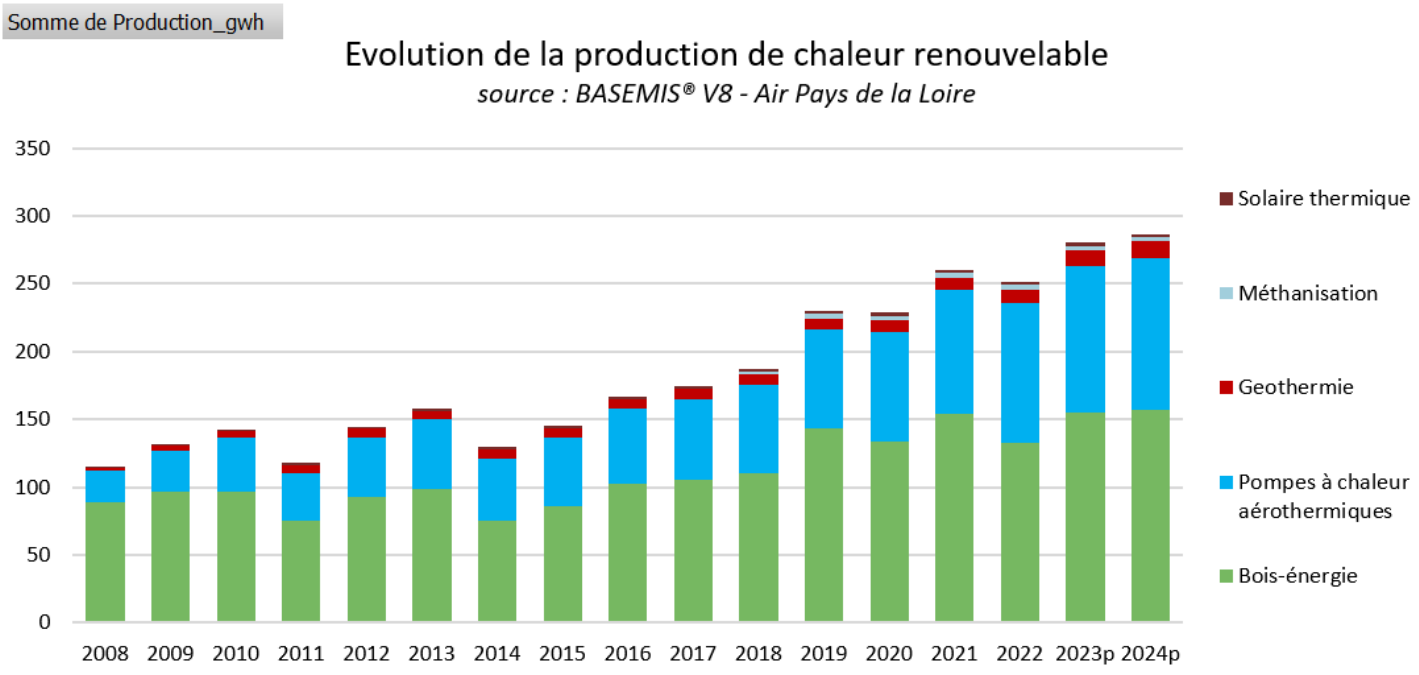

Evolution des émissions de GES à Mauges Communauté

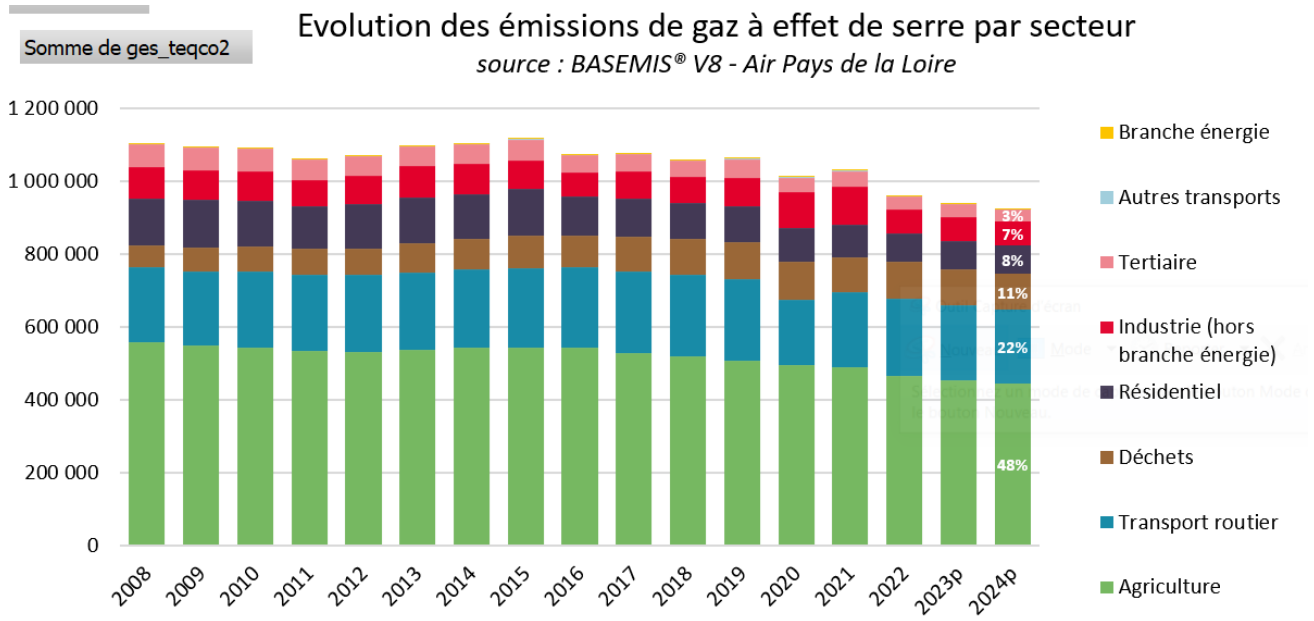

La qualité de l'air en 2025

En 2025, l'association Air Pays de la Loire a étudié sur les 20 dernières années, l'évolution des polluants atmosphériques.

Extrait du rapport annuel 2024 Air Pays de la Loire :

Malgré la baisse des concentrations de polluants atmosphériques, la pollution par le dioxyde d'azote et les particules fines PM2.5 reste un enjeu de santé publique. Les nouvelles valeurs guides fixées par l'OMS pour la protection de la santé humaine se sont sévérisées en 2021. Les concentrations enregistrées ces deux dernières années ne respectent pas certaines de ces valeurs, notamment pour le dioxyde d'azote en milieu urbain, et plus généralement pour les particules fines PM2.5 sur l'ensemble de la région.

L'ozone reste également un polluant à enjeu sanitaire dont les concentrations ne respectent pas les valeurs guides OMS 2021.

Il est important de poursuivre le suivi de ces polluants tout en élargissant le spectre des polluants à surveiller, pour inclure les particules ultrafines, les pesticides, le carbone suie...

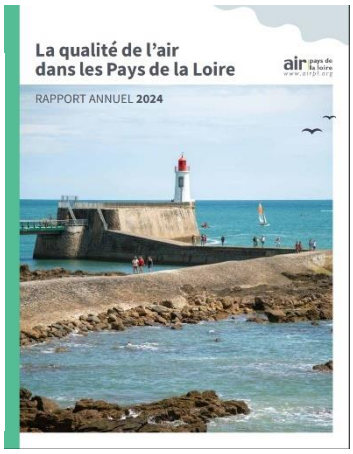

Évolution des émissions de polluants atmosphériques dans les Pays de la Loire

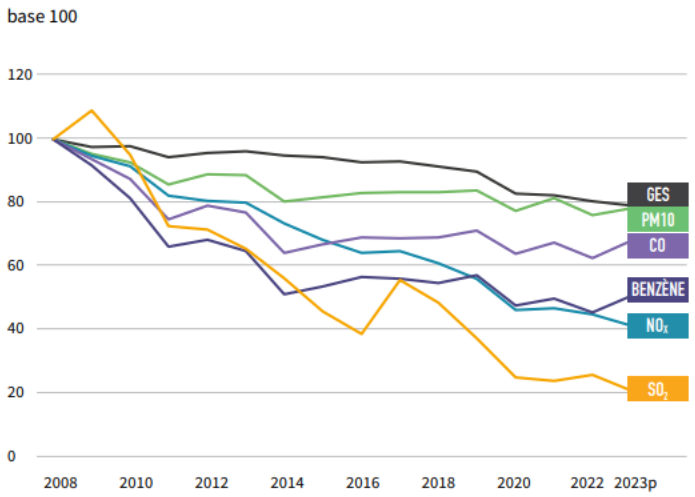

ENTRE 2008 ET 2023P

-21%	ÉMISSIONS DE **GAZ À EFFET DE SERRE** (GES)
-22%	ÉMISSIONS DE **PARTICULES PM10**
-32%	ÉMISSIONS DE **MONOXYDE DE CARBONE** (CO)
-50%	ÉMISSIONS DE **BENZÈNE** (C_6H_6)
-59%	ÉMISSIONS D'**OXYDES D'AZOTE** (NO_x)
-80%	ÉMISSIONS DE **DIOXYDE DE SOUFRE** (SO_2)

Données prévisionnelles de 2024 pour Mauges Communauté :

Répartition sectorielle des émissions de polluants atmosphériques

source : BASEMIS® V8 - Air Pays de la Loire

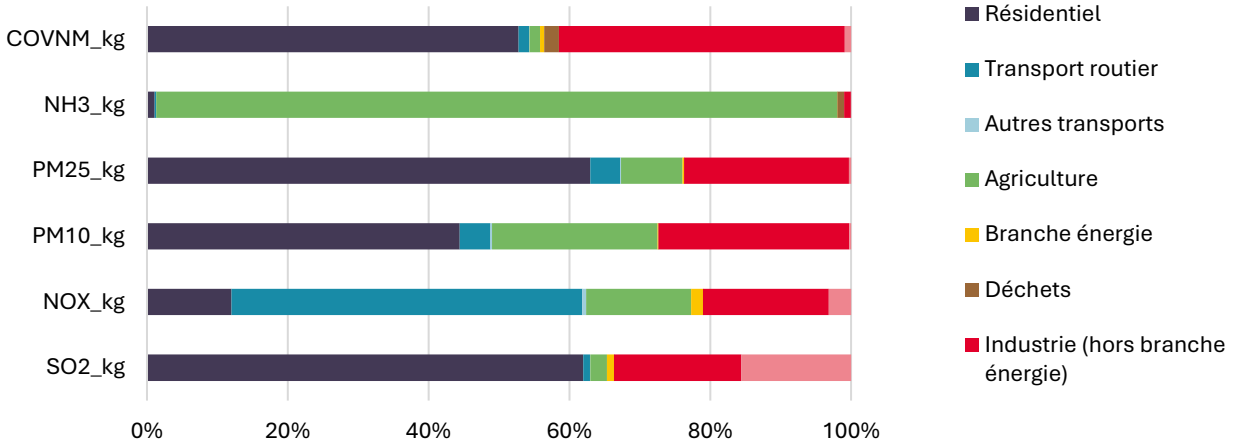

Répartition mensuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air

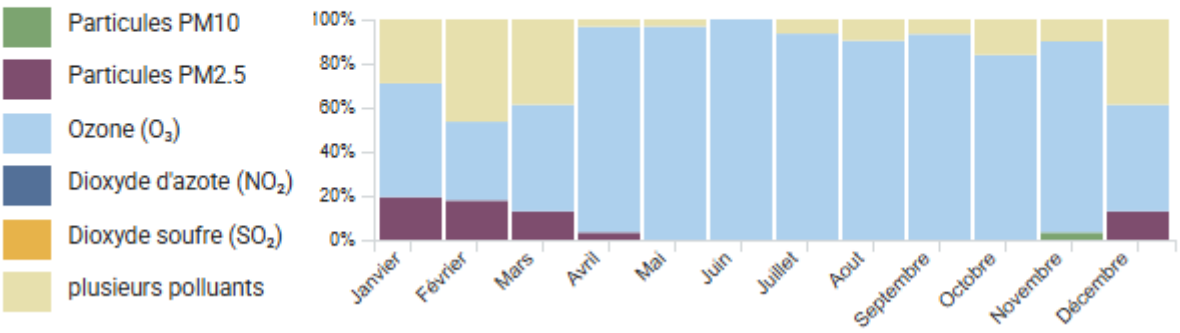

Répartition annuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air

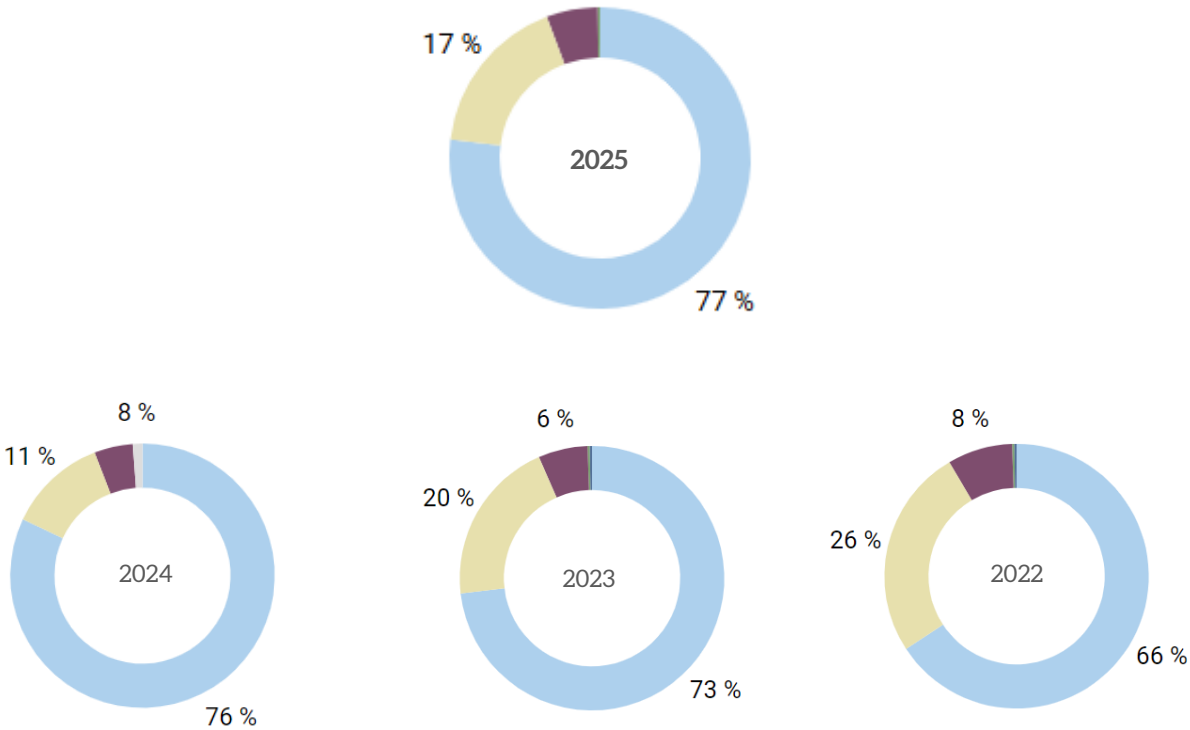

Répartition mensuelle des indices de qualité de l'air en 2025

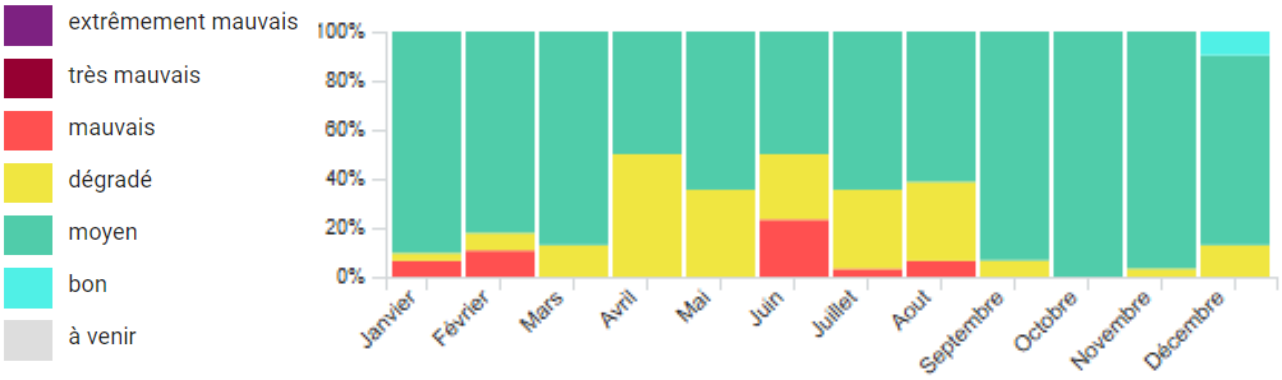

Répartition annuelle des indices de qualité de l'air à Mauges Communauté

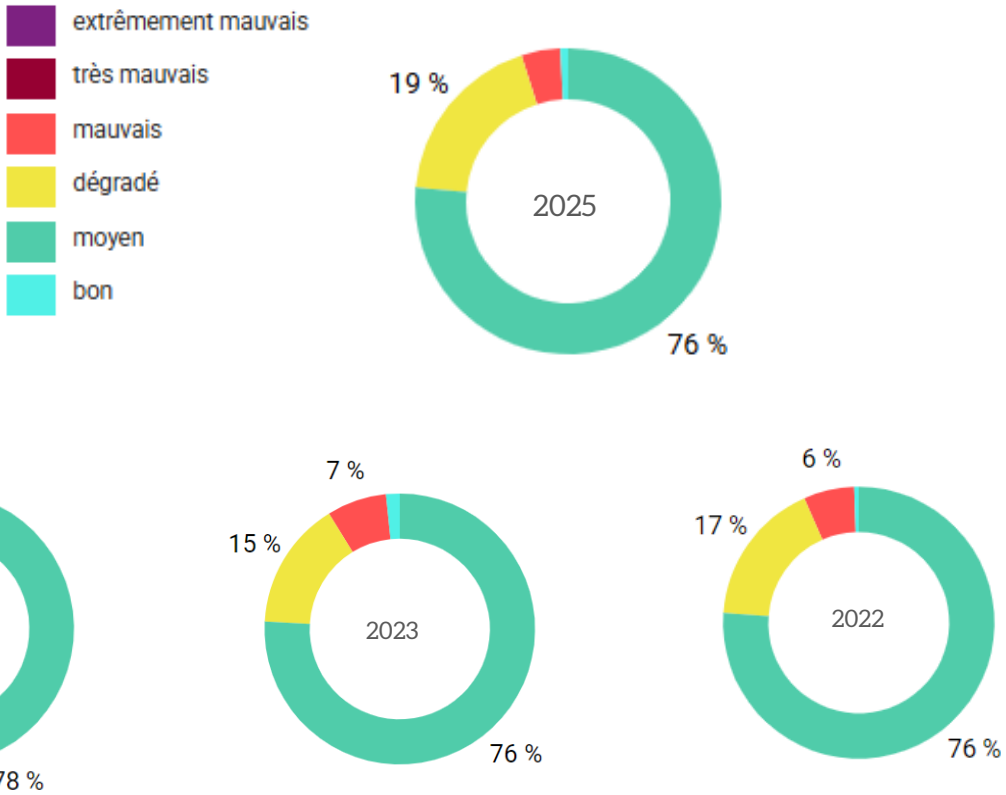

Le tonnage déchets

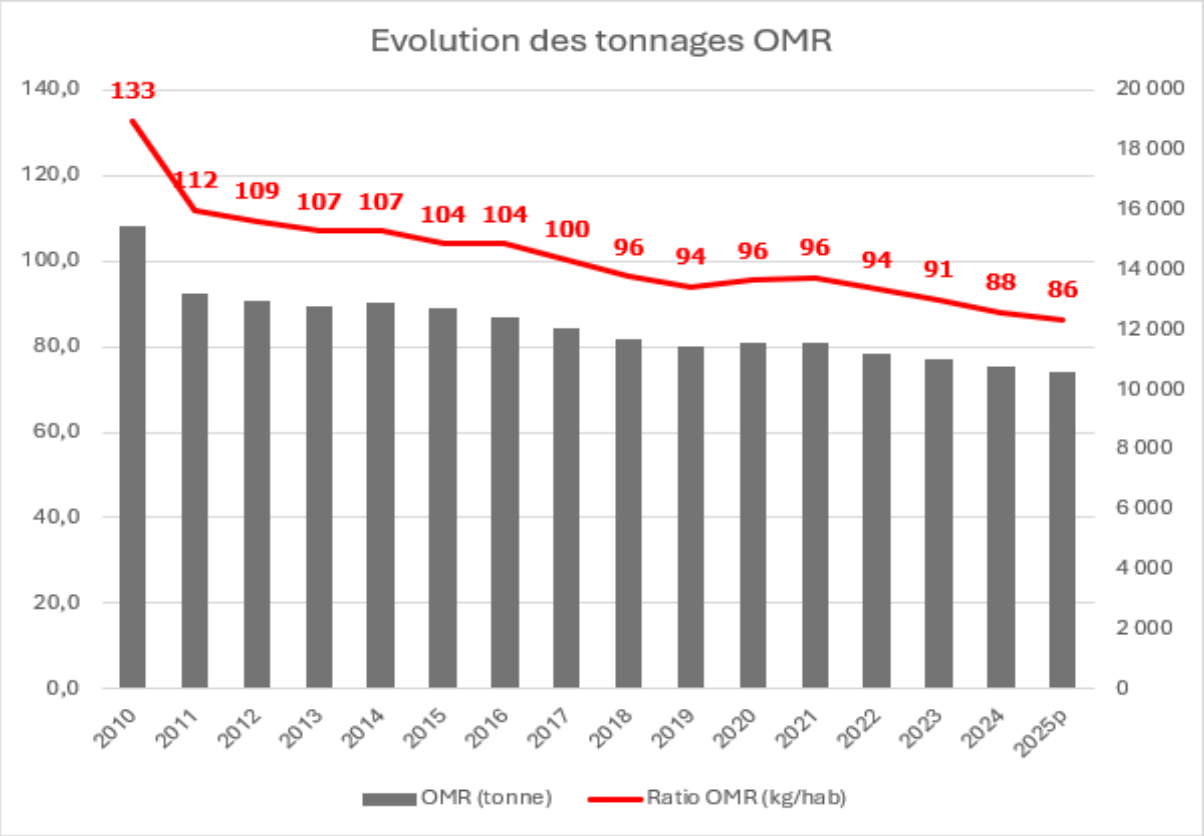

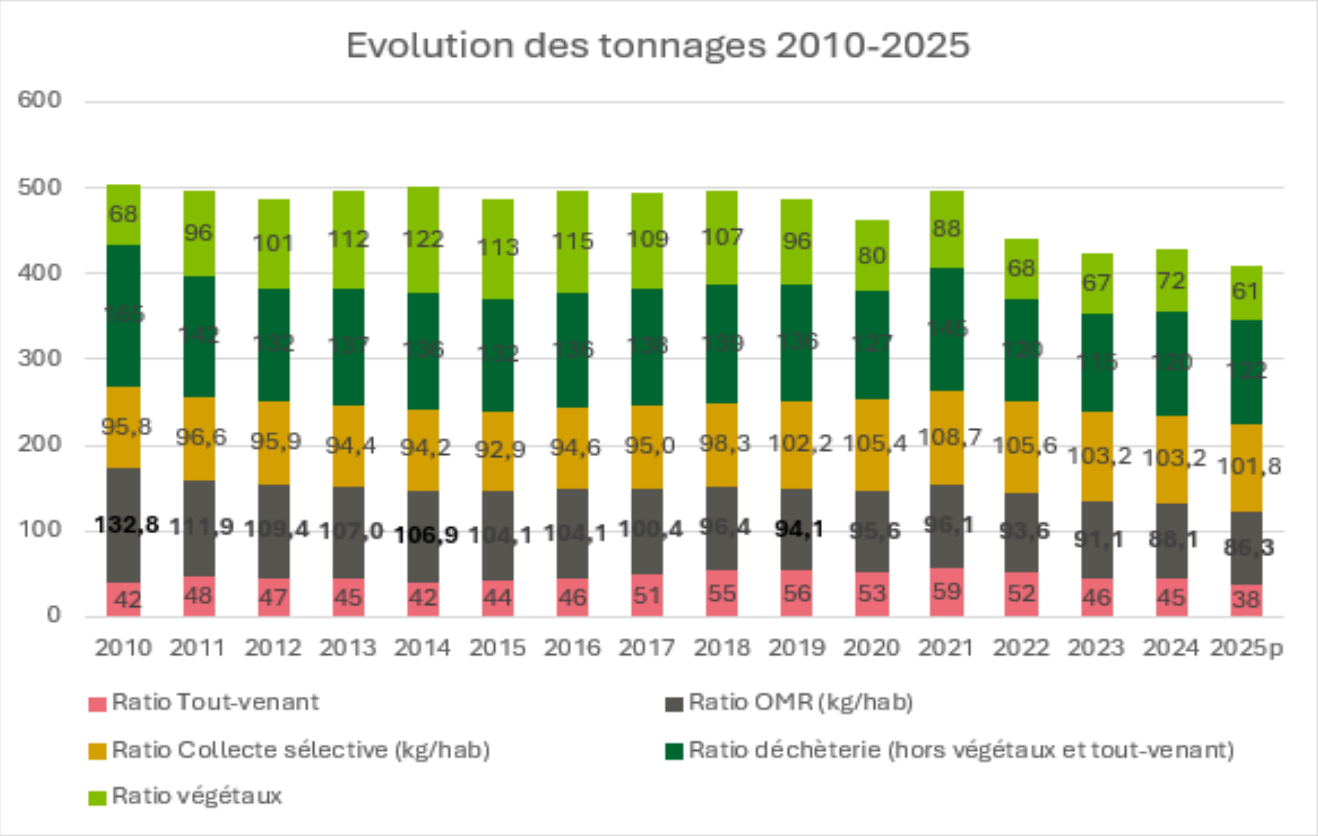

Le renouvellement des réseaux d'assainissement et eau potable

Le taux de renouvellement peut fluctuer en fonction de la date d'achèvement des opérations d'une année à l'autre, mais globalement nous notons une augmentation depuis 2022.

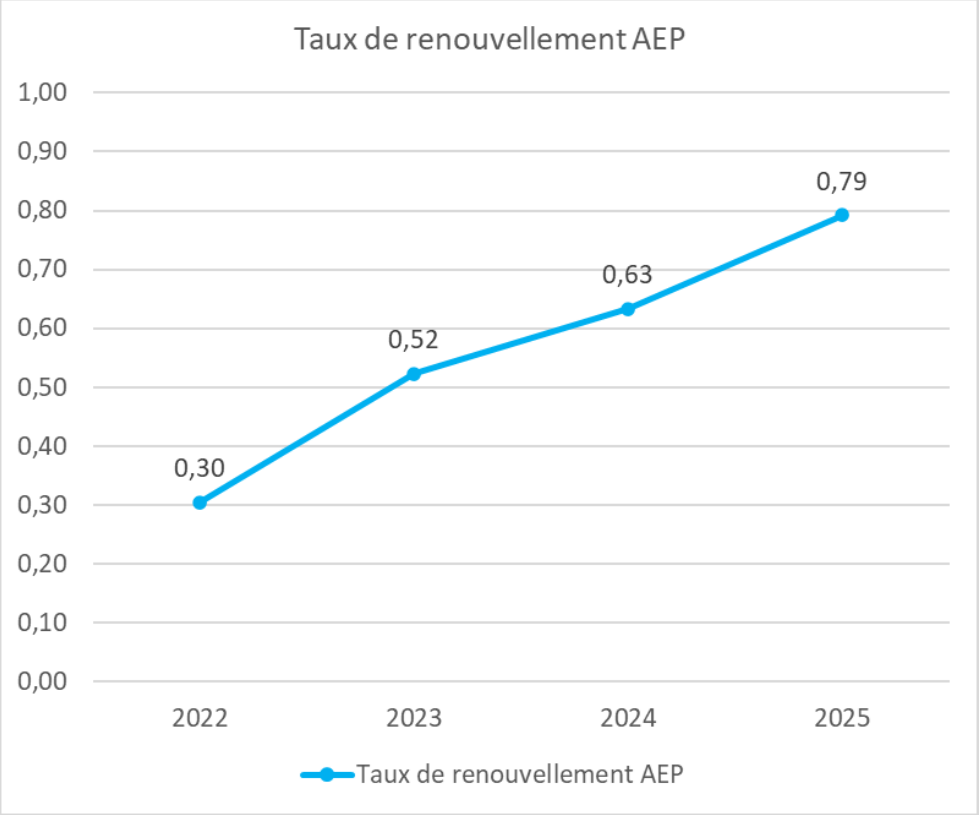

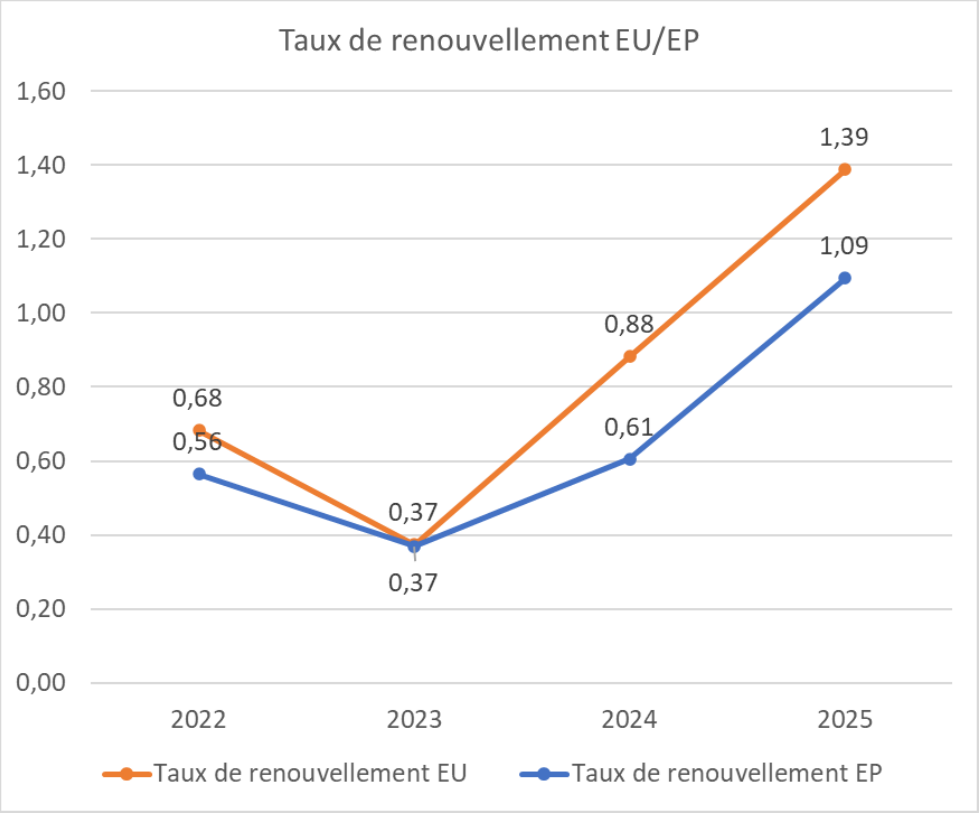

Globalement, les dépenses ont quadruplé depuis 2022. Ce qui s'explique par les moyens alloués au Grand cycle de l'eau selon l'ambition politique fixée (moyens financiers, humains, …).

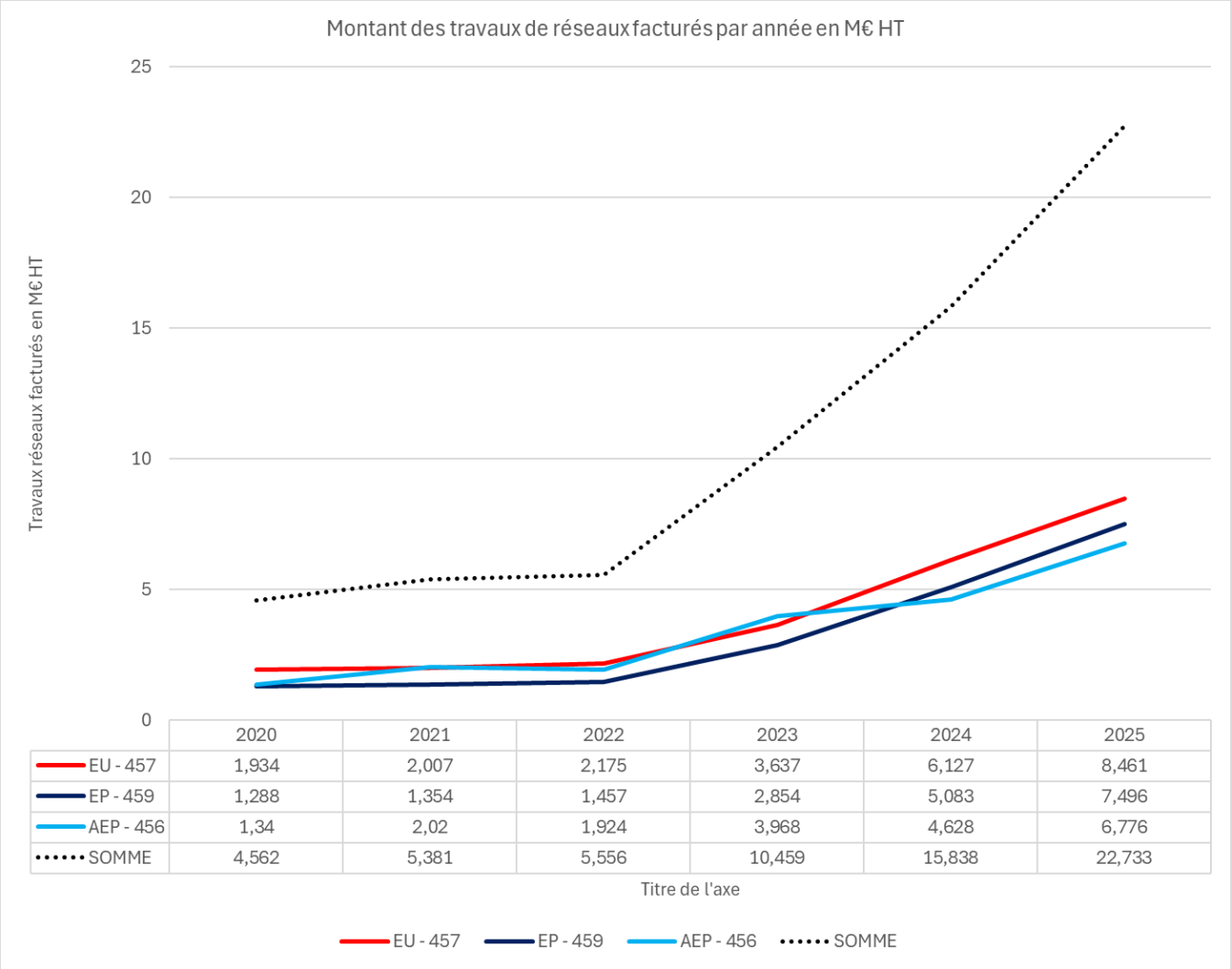

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
EU - 457	1,934	2,007	2,175	3,637	6,127	8,461
EP - 459	1,288	1,354	1,457	2,854	5,083	7,496
AEP - 456	1,34	2,02	1,924	3,968	4,628	6,776
SOMME	4,562	5,381	5,556	10,459	15,838	22,733

www.maugescommunaute.fr

MAUGES COMMUNAUTE

Rue Robert Schuman – La Loge – CS 60111
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex
02 41 71 77 10 // contact@maugescommunaute.fr